

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 81 . OCTOBRE 2014

INTERVIEW

Dominique Blond,

Médecin psychiatre / p. 6

TABLE RONDE

De l'interaction à la collaboration,

Comment opérons-nous ensemble ? / p. 11

REPORTAGE

Vive l'éducation populaire ! / p. 46

DOSSIER

Solutions innovantes
pour l'habitat social / p. 37



Les pauvres se la coulent douce au RSA. Les pauvres ne veulent pas travailler. Les pauvres sont des pros de la fraude. Les pauvres font des enfants pour gagner de l'argent. Les pauvres n'ont pas besoin de vacances. Les pauvres ne paient pas d'impôts.

Les pauvres se désintéressent de la politique. Les pauvres se moquent de la scolarité de leurs enfants. Les pauvres coûtent cher à la classe moyenne. Les pauvres profitent de la CMU pour faire des soins de confort. Les pauvres font tout pour toucher des aides. Les pauvres creusent nos déficits. Les pauvres ne peuvent pas s'intégrer à la société. Les gens qui vivent à la rue ne peuvent pas s'en sortir. Les sans-domicile refusent des hébergements sans raison. Il suffit d'appeler le 115 pour trouver un hébergement. Les sans-abri atteints de troubles mentaux sont violents. Les pauvres

Les pauvres ont des droits. **COMBATTRE NOS PRÉJUGÉS, C'EST COMBATTRE LA PAUVRETÉ.** Les pauvres peuvent gagner plus avec le RSA

sortiraient s'ils savaient gérer un budget. Les pauvres ne paient pas d'impôts. Les pauvres sont incapables d'élever leurs enfants. Se loger et manger, c'est plus important que la culture. Les vacances, c'est pour ceux qui travaillent. Les étrangers sont attirés par notre protection sociale. Il suffit d'être demandeur d'asile pour bénéficier de tous les droits. Ce sont les étrangers les plus pauvres qui immigrent en France. L'immigration coûte cher à la France. Les migrants viennent profiter de notre système de santé. La lutte contre la pauvreté coûte cher aux classes moyennes. Augmenter le RSA ou les allocations

chômage décourage les gens de travailler. La mixité sociale nuit à la réussite scolaire. Les pauvres se la coulent douce au RSA. Les pauvres ne veulent pas travailler. Les pauvres sont des pros de la fraude. Les pauvres font des enfants pour gagner de l'argent. Les pauvres n'ont pas besoin de vacances. Les pauvres ne paient pas d'impôts. Les pauvres se désintéressent de la politique. Les pauvres se moquent de la scolarité de leurs enfants. Les pauvres coûtent cher à la classe moyenne. Les pauvres profitent de la CMU pour faire des soins de confort. Les pauvres font tout

17 OCTOBRE 2014



JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

**TOUS LES ÉVÉNEMENTS SUR
WWW.REFUSERLAMISERE.ORG/FRANCE**

Espace publicitaire offert par le journal



Démontez les idées reçues avec le livre *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté*. 5 euros dans toutes les bonnes librairies et sur ww.editionsquartmonde.org





N° 81 • OCTOBRE 2014



Le trimestre
en images /

→ p. 4-5



Dossier
Solutions innovantes
pour l'habitat social. /

→ p. 37-44



Dominique Blond
Médecin psychiatre /

→ p. 6-8



Portrait
Anne-Isabelle Ginisti,
illustratrice. /

→ p. 45



Table ronde
De l'interaction à la
collaboration,
Comment opérons-nous
ensemble ? /

→ p. 11-14



Reportage
Les rythmes scolaires
à Oyonnax. /

→ p. 46-47



Entre nous
Maxime Moreau,
chargé de mission FSE dans l'Ain. /

→ p. 35



Le **Cahier partenaires**
20 pages d'actions et d'initiatives des
opérateurs sociaux et médico-sociaux
du département. /

→ p. 15-34

INTER
action

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires : Adapei, ADAPA, ADMR, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil général de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain. **Directeur de la publication :** Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction et rédacteur en chef :** Alain Gilbert. **Rédaction :** Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin, Agnès Bureau, Daniel Gillet, Michel Bellaton. **Dessins Une et page 37 :** Anne-Isabelle Ginisti. **Réalisation :** M&G Éditions - 49, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13 - Fax. 04 74 45 07 08 - E-mail : redac@mg-editions.com

Site : www.interaction01.info. **Impression :** Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X

ILS PARTENT, ILS ARRIVENT

PRÉFECTURE

→ Auparavant directrice adjointe du cabinet du président du Sénat, Caroline Gadou a été nommée secrétaire générale de la préfecture de l'Ain en juillet. Elle succède à Dominique Lepidi, nommé directeur de cabinet du préfet des Yvelines. ●



UFCV DE L'AIN

→ En septembre, Lorine Terrier a succédé à Delphine Nal au poste d'animatrice coordinatrice du comité départemental de l'UFCV. ●



EN BREF

OCTOBRE ROSE

→ Le 16 octobre, Bourg-en-Bresse était « ville étape de la 7^e édition du Ruban de l'Espoir ». Organisée par l'ODLC 01 (Office de lutte contre le cancer dans l'Ain), toute une journée d'animations gratuites conviait le public, à la salle des fêtes, à s'informer et échanger sur le dépistage du cancer du sein, la santé, le bien-être. Au programme : marche rose, séances d'activités physiques et sportives, de sophrologie, réflexologie et relooking, ateliers de nutrition, pièce de théâtre, cooking show, défilé de mode, expositions, zumba rose... ●

www.rubandeleespoir.fr

17^E SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

→ **Elle battra son plein** du 15 au 23 novembre en France, du 6 novembre au 6 décembre dans l'Ain. Une quarantaine d'événements locaux (spectacles, ciné-débats, rencontres...), tout public et spécial jeunesse, sont au programme : spectacles, forums, ciné-rencontres, dictée solidaire, ateliers, débats... On causera entre autres d'agriculture et société, de l'éducation à travers le monde, des droits à l'essentiel, des solutions contre l'exclusion... ●

www.lasemaine.org
www.festival-alimenterre.org

À LIRE

→ Lancé en septembre, *Debout* est le premier magazine gratuit et solidaire d'informations pratiques destiné aux publics en précarité. Au sommaire : des bons plans, des rubriques budget, travail, culture et loisirs... Bimestriel de 56 pages, unique en son genre, il est diffusé directement par les acteurs du social, dans une dizaine de grandes villes de France. Une manière supplémentaire de créer du lien social. ●

<http://debout.fr>



ASSURANCE MALADIE

→ Après une expérimentation réussie, les agences de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Bourg-en-Bresse et d'Oyonnax proposent aux assurés un accueil personnalisé, rapide et innovant : des conseillers les orientent à l'arrivée vers les services permettant d'obtenir une réponse en toute autonomie, dans l'espace libre-service ou ultérieurement depuis leur domicile, ou, si leur situation nécessite un examen approfondi du dossier, un rendez-vous leur est proposé. Depuis le 1^{er} août 2014, les accueils reçoivent ainsi le public du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 30 et, sur rendez-vous uniquement, de 13 h 30 à 16 h 30. Cette offre de service sera progressivement élargie à toutes les agences de la CPAM de l'Ain. ●

MÉDICO-SOCIAL

→ En mai dernier, l'Agence régionale de santé a délivré son autorisation pour la création à Bellegarde d'un établissement de 80 lits dédié aux soins des troubles psychosomatiques et psychiatriques. « C'est un projet ambitieux pour le territoire, rappelle Philippe Guétat, délégué départemental de l'ARS. Il prévoit de recruter cent personnes, dont cinq psychiatres. » Le promoteur dispose de quatre ans suivant la décision de l'ARS pour construire la clinique. Fin septembre, le terrain n'était pas encore connu. ●

APPRENTISSAGE

La CMA accompagne les jeunes handicapés

→ La **Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ain** a réuni les partenaires qui constituaient par le passé le dispositif « Jeunes handicapés » qui a cessé d'exister faute de porteur et de financements. Les deux conseillères de la CMA, Karine Baudry et Stéphanie Pétrouitsch, ont pu rappeler leur rôle auprès des jeunes handicapés par des déficiences intellectuelles, cognitives ou physiques.

Une soixantaine d'entre eux (sur 1 800 contrats signés chaque année dans l'Ain) choisissent la filière de l'apprentissage. Au titre de l'accompagnement du parcours professionnel, elles jouent le rôle d'interface entre le centre de formation, l'entreprise et tous ceux qui interviennent auprès du jeune. Elles assurent aussi le passage de deux étapes délicates : l'obtention de la reconnaissance de la qualité de travailleur

handicapé (RQTH) et la recherche de l'entreprise qui signera le contrat. L'AGEFIPH apporte des aides financières appréciables tant à l'entreprise qu'au jeune qui a besoin d'un appui pédagogique ou d'une aide ponctuelle pour lever les obstacles qui entravent son parcours. Le rôle de la CMA ne s'arrête pas là : elle a pour mission de sécuriser cette démarche qui s'avère souvent bien fragile. ●



Du miroir à l'observatoire

Dans un communiqué de presse qui nous explique comment on le mesure, l'Insee Rhône-Alpes précise que le seuil de pauvreté était en 2011 de 977 € par mois; 12,4 % de la population régionale vit en dessous de ce seuil, soit deux points de moins qu'ailleurs. Pour beaucoup de gens, ce seuil est un lointain zénith qu'ils sont bien loin d'atteindre.

Pour dresser la liste des communes éligibles aux mesures financées par la politique de la Ville (voir notre article p.44) – l'État a découpé la France en carrés de 200 m sur 200 m afin de mieux appréhender les mécanismes du seuil de pauvreté. Une précision chirurgicale qui a des effets ravageurs: c'est ainsi que certaines communes de l'Ain font leur entrée dans la liste des communes pauvres et que d'autres, habituées à y figurer, en sortent. En plus court, Ferney-Voltaire est dans les promues et Bellegarde dans les exclues. Il va falloir nous sortir de la tête un certain nombre d'idées reçues...

Il va nous falloir aussi remettre sur le métier l'ouvrage qui nous avait permis en 2009 de mener une grande enquête partenariale sur la pauvreté et la précarité dans l'Ain. Lancée par ALFA3A, alimentée par les données statistiques de la CAF, de la MSA de l'Ain et du Conseil général, nourrie de beaucoup de témoignages et d'exemples, cette initiative très originale avait abouti à une passionnante Journée de rencontres d'Interaction et à la publication d'une synthèse largement diffusée. La photo était crue, mais d'excellente qualité.

Depuis, la pauvreté et la précarité ont gagné du terrain, dans l'Ain comme ailleurs, puisque les temps sont durs. Sauf que chez nous, l'une et l'autre sont moins contagieuses mais plus virulentes qu'ailleurs. À l'image du pays de Gex, îlot réputé de prospérité mais territoire reconnu de précarité. Il ne fait pas bon y être pauvre à la recherche d'un logement social et d'une place en crèche.

Pareille étude peut passer pour un miroir cruel. Les réalités statistiques sont comme des rides qu'on essaie de gommer: elles se creusent au fil du temps. L'enquête Pauvreté/Précarité dans l'Ain phase 2 va être relancée par son initiateur, ALFA3A, toujours avec la volonté de servir de socle pour la création d'un observatoire départemental qui permettrait de lancer la contre-offensive.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, ce numéro d'InterAction a pris un peu de retard. Nous demandons à nos lecteurs et partenaires de bien vouloir nous en excuser.

Alain Gilbert
Directeur de la rédaction

**Contacts : Site : www.interaction01.info
e-mail : redac@mg-editions.com**

FLASH

Le trimestre en im

Tableaux d'avancement ←



Promis, on ne l'a pas fait exprès. Le journaliste qui a salué le départ à la retraite de Jacques Lécorché, directeur de l'ITEP des Alaniers à Bourg-en-Bresse, n'est pas celui qui a suivi l'arrivée de son successeur, Stéphane Montbobier (voir p. 29).*

Le temps de décrocher Farouche, le tableau de Jean-Pierre Philibert, et d'accrocher celui de Corto Maltese, la suite n'était qu'une question d'affichage, comme on dit de nos jours.

Deux styles, deux approches qui s'affichent avec un petit sourire partagé, mais un seul établissement aux murs sensibles et joliment décorés.



Nature et solidarité ←



À la une des Rendez-vous aux jardins 2014, le 2^e Marché aux plantes médiévales et médiévales, à l'éco-parc de Massieux, a accueilli plus de six cents visiteurs. Lancée par la municipalité, la manifestation solidaire était organisée cette année par l'association Massieux Porte Fleurie de l'Ain, au profit de la création d'un jardin des senteurs à l'Unité Alzheimer de la maison de retraite de Clairval. Rendez-vous est d'ores est déjà donné pour le prochain, le premier week-end de juin 2015, avec toujours un objectif de collecte lié au bien-être médical.

ages



Crédit solidaire

Catherine Garnier-Amouroux, représentante territoriale de la Banque Postale, et Josiane Fion, présidente des Restos du Cœur de l'Ain, ont signé, le 4 septembre, une convention de partenariat pour le développement du microcrédit personnel. Ce dispositif issu de la loi Lagarde 2010 est sous-utilisé dans l'Ain, alors qu'il permet à des personnes de passer le cap vers le maintien ou l'amélioration de leur situation sociale. Moyennant un accompagnement en amont et en aval par des bénévoles des Restos du Cœur formés, toute personne bénéficiaire du RSA ou du SMIC peut demander ce prêt de 300 à 3 000 € à taux réduit (4 %), remboursable sur 36 mois.



→ Un jour, on finit par avoir 20 ans...

Vendredi 4 juillet, à l'issue d'un comité de rédaction très studieux, tous les partenaires, les collaborateurs d'hier et d'aujourd'hui, les amis de toujours se sont retrouvés au CPA pour fêter les 20 ans d'Interaction. Il revenait à Jacques Dupoyet, fondateur et directeur de la publication, de rendre hommage à tous ceux qui ont permis au magazine d'exister, de se développer, de tenir aussi longtemps alors que nous l'avons toujours considéré comme l'oiseau sur la branche, d'être en soi un cas unique en France. Nous avons demandé à Rachel Mazuir, président du Conseil général, de présider cette cérémonie amicale. Le Département de l'Ain est depuis presque l'origine d'Interaction un partenaire comme les autres avec une place un peu particulière puisqu'il est aussi le partenaire de tous les partenaires, rouage essentiel d'une mécanique mise au service de l'action sociale dans l'Ain. Nous étions les hôtes de l'ORSAC et les convives de l'ADAPEI, via la Maison des Pays de l'Ain, deux partenaires de la première heure.



Le 5 juin, Dynacité a participé au 4^e Challenge Mobilité proposé par la Région Rhône-Alpes et l'Ademe, relayé dans l'Ain par Hélianthe. Objectif: sensibiliser les salariés aux émissions de gaz à effet de serre. 127 participants ont parcouru au total 2 157 km en transport alternatif, par équipes, pour effectuer le trajet domicile-travail: covoiturage, vélo et pédibus ont été organisés pour l'occasion !

En course pour la mobilité ←



Dominique Blond, médecin psychiatre

« La psychiatrie n'est pas réservée aux grands fous »

PLUS DE 35 ANS D'EXERCICE N'ONT PAS ENTAMÉ SA PASSION POUR CETTE SPÉCIALITÉ SI COMPLIQUÉE ET SI DISPUTÉE QU'EST LA PSYCHIATRIE. DOMINIQUE BLOND A REJOINT LE CENTRE PSYCHOTHÉRAPIQUE DE L'AIN EN 1976, AU DÉBUT DE SON INTERNAT. ELLE A ASSURÉ PLUSIEURS MANDATS DE VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT. ELLE DIRIGE AUJOURD'HUI LA RENOUÉE, UN SERVICE D'HOSPITALISATION LIBRE ET DE COURT SÉJOUR, AINSI QUE LE CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT, LE « 24 H SUR 24 » DU CPA. LUCIDE SUR LES LIMITES D'UN EXERCICE SOLITAIRE ET AUTOCENTRÉ DE LA PSYCHIATRIE, LE DR BLOND PLACE L'AVENIR DANS LE TRAVAIL EN RÉSEAU.

Votre goût pour la psychiatrie est resté intact depuis trente ans. Vos conditions d'exercice n'ont-elles pas changé non plus ?

Elles se sont durcies. Je suis consciente que les procédures sont nécessaires pour quantifier, contrôler, assurer la qualité des soins, mais elles prennent un temps fou qui, du coup, nous manque pour se concerter autour des patients et réfléchir ensemble. Nous nous sommes paupérisés, la pensée s'est en partie perdue. La psychiatrie a également évolué dans le sens de l'ouverture, on l'a rendue accessible. Nous mesurons mieux aussi le risque de rendre un

patient dépendant de nous par des prises en charge interminables. Nous sommes recentrés sur notre mission de psychiatrie et nous avons développé les partenariats.

Êtes-vous trop sollicités ?

On attend beaucoup de nous et c'est plutôt agréable, mais cela implique une régulation. Toute demande, toute souffrance méritent d'être écoutées et nous le faisons, en tout cas au centre d'accueil permanent et lors des permanences à l'hôpital Fleyriat. Se sentir très mal à la suite d'une rupture, d'un deuil ou de l'annonce d'une maladie grave,

c'est normal, il faut du temps ; on dédramatise, on oriente si besoin, parfois on aide une personne dont les réactions sont particulièrement exacerbées. Mais nous ne prenons pas tout en charge. Nous nous en tenons aux situations réellement pathologiques que ces accueils nous permettent de repérer.

“

Nous devons renforcer le travail en réseau avec tous ceux qui ont besoin d'un éclairage psychiatrique. ”

Que les médecins somaticiens de Fleyriat nous demandent notre avis sur des patients qui les inquiètent, c'est une évolution positive. Finie l'époque où on imaginait la psychiatrie réservée aux « grands fous ». Nous avons aussi un rôle de régulation et de réassurance.

Les professionnels du social ont-ils aussi de plus en plus besoin de votre aide ?

On l'apporte du mieux qu'on peut, avec pas assez de temps et de petits effectifs mais avec de bonnes équipes très bien formées et expérimentées. Ceci dit, nous devons renforcer le travail en réseau avec les partenaires médico-sociaux, avec les familles et tous ceux qui ont besoin d'un éclairage psychiatrique. Cela se pratique déjà dans le domaine des personnes âgées ou avec les médecins du travail ou de grosses entreprises comme EDF ou Renault Trucks qui savent nous solliciter. Reste à élargir et développer ces réseaux. À Bourg, la Maison des ados montre tout l'intérêt de ne pas centrer l'accueil sur le psychiatre, qui n'est qu'une partie de la réponse. Ce type de structure serait d'ailleurs utile pour les adultes.

Mais la psychiatrie est-elle prête à aller sur la place publique ?

Cet été, j'ai rencontré bon nombre de jeunes remplaçants de médecins généralistes sortant de la fac. Ils nous ont envoyé des patients à bon escient. Ils sont plus sensibilisés à la psychiatrie que ceux d'il y a trente ans. Nous collaborerons beaucoup mieux avec la nouvelle génération, plus à même de repérer les pathologies et probablement mieux prête à prendre notre relais auprès d'un patient.

Les troubles psychiques touchent environ 6 % de la population, or leur perception reste très négative. Une explication ?

Négative, oui et non. Il subsiste encore un peu de l'idée que les malades sont des personnes dangereuses, prises par le démon. Les médias véhiculent beaucoup de fantasmes à ce sujet, par sensationnalisme. On parle rarement des gens qui vont mieux et de la qualité des soins. La décompensation est une histoire personnelle difficile à partager. La maladie psychique reste confidentielle comparativement au sida ou au cancer, plus médiatisés et plus

facilement « revendiqués ». Du coup, on ne parle pour la psychiatrie que des histoires terribles et violentes.

N'est-ce pas dû au mystère et à la suspicion qui persistent sur l'origine des maladies psychiques ?

La psychiatrie a fait de grands progrès depuis l'époque où, par exemple, on mettait systématiquement en cause la famille. Elle a intégré la génétique. Elle est aussi en partie sortie de la zone « dangereuse » pour se banaliser. Les magazines féminins y ont beaucoup contribué grâce aux sujets qu'ils abordaient. L'évolution et l'émancipation de la femme ont contribué à l'évolution de la psychiatrie !

Il n'y pas de personne « normale » en terme de santé mentale ?

La « normalité » relative d'une personne (dont les critères varient beaucoup selon les cultures !) ne l'empêchera jamais de souffrir. Certaines ont simplement plus de facilité que d'autres à se défendre contre la décompensation. Je crois que c'est lié à nos histoires de vie. Arrive un jour la souffrance « de trop », celle qu'on ne parvient plus à gérer, comme dans un burnout.

On constate une forte prévalence des troubles psychiques parmi les personnes en situation d'exclusion ou de précarité. Y a-t-il une relation de cause à effet ?

C'est un cercle vicieux : des psychotiques s'isolent du fait de leur pathologie et basculent dans la précarité, et des précaires finissent par tomber dans la psychiatrie tellement ils sont isolés et « n'existent plus » aux yeux des autres. En tout cas, il n'y a pas de cause unique aux troubles psychiques. Nous vivons dans une société assez peu tolérante ; les personnes qui, du fait de leur pathologie, détonnent par leur manière de se comporter se retrouvent vite stigmatisées.

La cohabitation n'est pourtant pas toujours simple, en témoignent les problèmes de voisinage répercutés aux bailleurs sociaux.

On ne peut pas intervenir de façon autoritaire chez les gens. Nous appeler quand Untel crie dans l'immeuble ne fait pas avancer les choses. Par contre, en mettant autour de la table bailleurs, Justice, mairie, médecins, les conseils en santé mentale permettent d'évoquer les situations problématiques de personnes et de trouver des solutions.

N'est-il pas important que vous soyez interpellés tôt, avant que la situation soit trop compliquée ?

Oui. Nous avons pour cela besoin que les familles se sentent en confiance. Lors du retour à domicile de personnes dépressives par exemple, on prévient le généraliste et on explique à la famille comment être vigilant. Ni la famille, ni nous, ne pouvons agir seuls.

Pas simple pourtant de trouver des interlocuteurs disponibles en psychiatrie...

“
La maladie psychique reste confidentielle. ”

Nous sommes toujours à flux tendus. On est en outre en pénurie médicale et cela va s'aggraver. Les dix ans à venir seront terribles, entre les départs en retraite et la limitation du nombre de nouveaux médecins par le numerus clausus.

Le nombre de lits en psychiatrie va encore baisser ?

Non mais il n'y aura pas non plus de créations. L'ambulatoire s'est développé, les patients vivent plus « dehors » qu'avant et les hospitalisations sont plus courtes. C'est une bonne chose, on ne leur rendait pas forcément service sur le long terme.

On peut vivre bien, en société, avec une maladie psychique invalidante ?

Avec de la solidarité, un environnement aidant, on peut se débrouiller malgré la maladie et le handicap. Certaines sociétés sont plus protec-

trices et soutenantes que d'autres. Dans le Sud, on empêche un alcoolique de boire quand il est au bal. La communauté exerce une forme de tutorat social, de vigilance.

Cela s'est beaucoup

perdu dans les grandes villes. Notre société est pourtant censée être riche ; elle doit veiller sur les plus fragiles et les plus en difficulté. Ça me met en rogne d'entendre que

“ Plus les moyens ambulatoires diminueront, plus il y aura des décisions d'hospitalisation d'office. ”



les vieux et les handicapés coûtent cher, qu'il faut du rendement dans les ateliers protégés... L'individualisme et le manque de partage ne nous mènent à rien.

Les modalités d'hospitalisation d'office ont été réformées en 2011, comment cela fonctionne-t-il ?

C'est difficile. Il faut remplir beaucoup de papiers et de certificats. C'est bien sûr une contrepartie pour préserver la liberté des personnes. Je trouve cependant ces règles un peu mal fichues. Nous avons d'ailleurs manifesté notre désaccord devant le conseil de l'Europe avec le collectif des présidents de CME.

Qu'est-ce qui vous mécontentait ?

Le juge des libertés vient essentiellement s'assurer que les papiers sont conformes alors qu'il aurait plutôt fallu quelqu'un qui s'assure que la pathologie légitime bien l'hospitalisation sous contrainte. Or cela reste de notre unique et entier ressort. La loi n'a pas apporté de garantie supplémentaire pour les personnes. En plus, certains patients vivent très mal cette intervention du juge.

Le nombre d'hospitalisations à la demande d'un tiers reste minime ?

Oui. Mais il est clair que plus les moyens ambulatoires diminueront, plus il y aura des décisions d'hospitalisation d'office. Ce n'est qu'en étant sur le terrain qu'on pourra amener les gens librement aux soins, en étant dans le lien avec le patient et sa famille et en capacité de négocier. Le développement des équipes mobiles est essentiel.

À l'hôpital, je plaide aussi pour l'ouverture des unités. On ne compte pour le moment que trois services vraiment ouverts, où les patients peuvent librement aller et venir.

La dangerosité n'implique-t-elle pas des lieux fermés ?

Les personnes potentiellement dangereuses doivent être soignées et tenues dans des lieux fermés quand c'est nécessaire. Mais rester vigilants et ne pas les lâcher, cela ne signifie pas les empêcher de sortir. Nous avons des moyens thérapeutiques nouveaux et efficaces. Il faut un suivi régulier avec la personne, un travail avec sa famille et son réseau. Nous devons accepter aussi de ne pas être tout-puissant. Peut-être qu'on a externalisé trop vite au début, que l'on n'a pas suffisamment anticipé la sortie de certains patients. Aujourd'hui, nous disposons d'un service de réhabilitation et de réinsertion, de centres médico-psychologiques... on a mis des garde-fous. Mais on ne gardera le cap qu'en travaillant en réseau avec les services sociaux, la Justice. Un maire m'a dit un jour : « Vous contribuez à préserver la paix sociale ». Ce qui est sûr, c'est que nous n'y arriverons pas seuls.

La boule lyonnaise à la une



→ Au premier concours réunissant boulistes valides et handicapés.

→ Née en novembre 2013, la section handisport boule lyonnaise du CBM Saint-Rémy* est la première en France. « Plusieurs habitants étaient intéressés. Nous avons organisé une journée de découverte au boulo-drome avec des personnes venues du Puy-de-Dôme en juin 2013. Puis nous avons contacté la mairie pour les aménagements, étudié le financement, modifié les statuts de l'association, et créé la section », explique Michel Genton, président du club.

Près d'une dizaine de personnes à mobilité réduite s'entraînent ainsi au sport boules, deux jeudis par mois ou les autres jours avec les valides. Le 26 juillet, le premier concours a réuni vingt-quatre participants, en triplettes incluant chacune un joueur handicapé. Et ce ne sera pas le dernier...

Lauréate du 7^e challenge Civisport 01**, qui valorise les actions innovantes des clubs en matière d'éducation, l'association entend bien faire exemple. Les 1 400 € du 1^{er} prix ont permis d'acheter du matériel adapté. « Dans le Puy-de-Dôme, le projet avance. Une journée de rencontre où nous irons sur place est en projet. » ●

* Amicale boules Corgenon Buellas Montracol Saint-Rémy

** Organisé par le CDOS 01 (Comité départemental olympique et sportif) et l'association Ain Profession Sport et Culture, en partenariat avec la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale), le Conseil général et la MAIF.

Du neuf à Montluel

→ Le 2 juillet, un pôle petite enfance a ouvert à Montluel. Proche du centre-ville, facile d'accès, implanté dans un vaste bâtiment neuf, au cœur du parc Bellevue, le nouvel équipement municipal réunit tous les services liés aux 0/6 ans : un multi-accueil (ex-crèche et halte-garderie) de 60 places pour les 0-4 ans, le centre de loisirs maternel du mercredi et des vacances scolaires pour les 3/6 ans, et – nouveaux – un relais assistants maternels (RAM) et un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP). « Le RAM permet d'orienter les familles vers les modes de garde les plus adaptés à leurs besoins. La liste des assistantes maternelles et de leurs disponibilités, y compris pour des horaires atypiques, est à leur disposition », souligne son animatrice, Stéphanie Ladoire. Le relais organise des temps collectifs pour les assistantes maternelles et les enfants les lundis, jeudis et vendredis matin.

Le LAEP est ouvert le matin, le mardi et le dernier samedi du mois.

Le Guide du Pôle Petite Enfance est téléchargeable sur le site Internet de la ville.

D'un montant total de 2,6 M€, l'investissement a été cofinancé par la Ville, le Conseil général et la Caf de l'Ain. ●

Tél. 04 78 06 55 58

www.ville-montluel.fr



→ Répartis sur plus de 1 000 m², les locaux comprennent divers espaces d'activités, équipés et mutualisés entre les services.

LOGEMENT

917 assignations d'expulsion en 2013

→ L'Agence départementale d'information sur le logement (Adil)*, qui a tenu son assemblée générale le 20 mai 2014, constate une paupérisation de la population. « L'endettement, les impayés de loyer augmentent, en raison du chômage, des charges qui ne baissent pas. La rentrée de septembre conforte ce constat », confie sa directrice Elisabeth Charquet. Corollaire de ce phénomène, le nombre de jugements d'expulsion locative qui progresse. Dans l'Ain, 858 décisions de justice ont été prononcées en 2012 et 917 assignations donnant lieu à 590 commandements de quitter les lieux en 2013. Et les a priori ont la vie dure. « Les gens en difficulté sont envahis de questionnaires. Les travailleurs sociaux ne comprennent pas pourquoi ils ne répondent pas. Ce côté mécanique,

administratif, institutionnel, un peu moralisateur, est intenable. » Lors du débat sur le thème « Réflexions sur les modes d'habiter aujourd'hui », les nouvelles formes d'accès au logement prévues par la loi ALUR – habitat participatif et alternatif – ont été présentées sur le plan juridique. Les limites de la loi ont aussi été abordées. « Aucun décret n'est paru. Nous ne sommes pas en mesure d'informer les gens alors qu'il y a des attentes sur l'encadrement des loyers dans le Pays de Gex et dans la couronne lyonnaise », regrette Elisabeth Charquet. ●

* L'Adil est membre de la commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX), et co-rédacteur avec la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de la charte préfectorale de la prévention des expulsions signée en avril 2014.

À la une **du commerce solidaire**

OUVERTURE DE NOUVEAUX DE POINTS DE VENTE, D'UNE RESSOURCERIE... LE PAYSAGE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS L'AIN ÉVOLUE.

Emmaüs s'installe en ville

→ Depuis le 14 mai, le point de vente de l'association Emmaüs a pignon sur rue au centre-ville de Bourg-en-Bresse. Le site des Prés de Brou ayant dû fermer au printemps, la boutique s'est installée au 12, rue Charles Robin. Plus facile d'accès, ouverte du mercredi au samedi, elle permet de drainer une nouvelle clientèle et mieux faire connaître l'action d'Emmaüs. On peut y acheter à petit prix (et aussi y donner) divers articles d'occasion : vêtements, vaisselle, livres, petits meubles...

Le site de vente de Servas reste ouvert les mercredis, samedis et le 3^e dimanche du mois. Nouveau : des ventes délocalisées se mettent en place, sur divers territoires de l'Ain, à un rythme trimestriel. ●

emmaus.servas@orange.fr



→ La nouvelle boutique Emmaüs à Bourg-en-Bresse.

Une ressourcerie à Bourg-en-Bresse

→ Après Recycl'Aire à Arbent (www.groupe-solidaire.org) et la Recyclerie à Trévoux (www.valhorizon.org), une ressourcerie a vu le jour à Bourg-en-Bresse. Le tri et la remise en état des objets, collectés via les dix déchèteries du bassin de vie burgien*, sont effectués par des salariés en insertion des associations Ainter'job, Emmaüs et Tremplin, au sein d'un local acquis et aménagé par Bourg-en-Bresse Agglomération, puis vendus à petit prix dans les boutiques Emmaüs et Tremplin. ●

* Bourg-en-Bresse Agglomération, Communautés de communes de Montrevel-en-Bresse, de Treffort-en-Revermont, Chalaronne Centre, La Vallière, Bresse Dombes Sud Revermont.



→ La nouvelle friperie solidaire Frip'One a ouvert le 9 juillet.

Frip'One vogue au large

→ Exit les locaux excentrés du chemin d'Éternaz : la boutique de vêtements, textiles et accessoires d'occasion, Frip'One, de l'association Tremplin, à Bourg-en-Bresse, s'est installée en juillet dernier en pleine zone commerciale, sur 650 m². Objectifs : dynamiser les ventes – la collecte de textiles, en hausse de 30 % suite à l'installation de nouveaux containers sur l'agglomération, dépassant 1 000 tonnes par an –, ouvrir un espace permanent de braderie « tout à 1 € » et offrir aux salariés en insertion de véritables conditions de travail professionnelles, favorisant au maximum le retour à l'emploi.

Les horaires d'ouverture ont aussi été élargis : du mardi au vendredi, de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h 30, et le samedi de 10 h à 18 h 30. ●

www.tremplin01.com

Le Secours populaire français 01 déménage sa boutique

→ La boutique de la solidarité de la fédération départementale du Secours populaire français, à Bourg-en-Bresse, ouverte les mardis et jeudis (et les vendredis et samedis de braderie), quitte cet automne les étroits locaux de la rue de la Chambière pour s'implanter sur 150 m², au 35 avenue de Marboz. Depuis un an, des « Pop'fouilles » délocalisées ont également lieu, au centre social de la Reyssouze, à Courmangoux, dans le Bugey...

Tous les comités et antennes de l'association – qui fonctionne uniquement avec des bénévoles –, à Ambérieu, Bellegarde, Belley, Montréal-la-Cluse et Hauteville, organisent aussi des ventes, qui contribuent à financer les actions menées : aide alimentaire, aux démarches, à l'accès aux droits, aux vacances... ●

contact@spf01.org

À L'AGENDA

Novembre, Mois de l'économie sociale et solidaire

→ **Le Pays du Bugey s'associe pour la deuxième année au Mois de l'ESS avec, du 5 au 28 novembre, une douzaine de rendez-vous ouverts à tous, proposés par une vingtaine de partenaires : forum des associations, fête « Les Couleurs du Valromey », soirées-débats, cinéma, rencontres entre consommateurs et producteurs, circuits de visites des ESAT*...**

→ **À Trévoux, les Rencontres solidaires Dombes Saône Vallée auront lieu du 6 au 8 novembre, avec exposition-performance**

d'artistes et créateurs, speed dating et forum sur « Les 20 projets utiles pour changer le territoire », soirée flamenco, ciné-débat, ateliers créatifs, marché éthique et durable.

Liste non exhaustive des événements dans l'Ain... ●

* Établissements et services d'aide par le travail

www.paysdubugey.fr
www.valhorizon.org

www.lemois-ess.org



De l'interaction à la collaboration Comment opérons-nous ensemble ?

→ Le mot Interaction est à la une au quotidien pour les partenaires du magazine du même nom.

DANS LE SECTEUR DE LA PROTECTION SOCIALE, LE PAYSAGE TRÈS VARIÉ DU PARTENARIAT EST EN PLEINE ÉVOLUTION. CONFRONTÉS À UN ENVIRONNEMENT BUDGÉTAIRE EN BERNE, LES ACTEURS DÉPARTEMENTAUX N'ENTENDENT PAS CÉDER À LA TENTATION DU REPLI. AU CONTRAIRE, ILS RÉAFFIRMENT, D'UNE PART, LEUR VOLONTÉ DE DÉVELOPPER LEUR COOPÉRATION ET, D'AUTRE PART, LA PRIMAUTÉ DE LEUR MISSION : AMÉLIORER LE SERVICE AUX USAGERS.

Il n'existe pas un partenariat mais des partenariats avec des institutions, des associations, des professionnels... Dans le domaine de la protection sociale, quand il s'agit de les décrire, Olivier de Vesvrotte, directeur adjoint d'ALFA3A, est sans aucun doute le plus fervent, qualifiant de « *petits miracles* » les deux exemples qu'il cite : le collectif Alerte, fort de douze associations qui interviennent auprès du public en grande précarité, et le Groupement de coopération sociale, services intégrés d'accueil et d'orientation, mis en place fin 2010, qui regroupe la totalité des partenaires de l'urgence sociale (sept organismes à l'époque). Dans les deux cas, le « *petit miracle* » tient au fait que les uns et les autres qui « *avaient l'habitude de travailler dans leur pré carré* » montent des actions en commun ou optimisent leurs moyens et méthodes de travail. Olivier de Vesvrotte conclut : « *Comme on sait que la situation sociale est aujourd'hui en pleine évolution, on adapte nos réponses et on s'organise ensemble pour apporter des réponses.* » ●

M.B.

→ Partenariat, collaboration ou interaction ?

Partenariat, collaboration ou interaction, de quoi parlons-nous ? Pour Michelle Pierret, directrice générale de l'ADAPEI de l'Ain, le partenariat, est « *un état d'esprit. La volonté de l'écoute et la volonté de l'échange sont un prérequis. Pour moi les mots interaction et collaboration ont un sens un peu différent. Je préfère l'interaction, à mon sens, beaucoup plus dynamique. L'interaction c'est interagir les uns sur les autres. C'est avec ça qu'on construit. Le maître-mot à l'ADAPEI de l'Ain, aujourd'hui, c'est co-construire. Une co-construction permanente qui évolue dans la réflexion. Pourquoi ? Parce qu'on est toujours plus intelligents à plusieurs que tout seul.* »

Pour Marie-Claire Laurent-Sanna, directrice de la CAF de l'Ain : « *Le partenariat, c'est quand on a un objectif commun, des compétences complémentaires et partagées avec, derrière, une méthode de travail pour les politiques publiques que l'on a à mettre en place.* »

Pour Sébastien Guichon, chargé de mission Orsac : « *La notion de collaboration doit être pensée à plusieurs niveaux. Dans le handicap psychique par exemple, la grande variabilité des troubles exige plusieurs compétences autour de l'utilisateur.* »



DÉBAT

De l'interaction à Comment opéro

LES PARTENARIATS N'ONT RIEN DE FIGÉ. POUR RÉPONDRE À LEURS MISSIONS, ILS SONT POUSSÉS À INNOVER ET À SE RÉINVENTER CONSTAMMENT UN ENJEU VITAL.

→ Une table ronde partenariale, interactive et collaborative.

Réinventer pour améliorer la réponse aux usagers

« Dans notre secteur médico-social, explique Michelle Pierret, directrice générale de l'ADAPEI, on parle beaucoup de désinstitutionnalisation. Ce mouvement a poussé les institutions un peu trop centrées sur elles-mêmes à s'ouvrir et à créer des interactions. Aujourd'hui, nous nous concentrons sur le parcours de l'utilisateur, l'accompagnement de la personne. »

De fait, comme le souligne Martine Verne, directrice de l'ADAPA, toutes les initiatives convergent vers une ambition qu'elle résume ainsi : « Améliorer la réponse à nos usagers ». « Il y a bientôt 10 ans que je suis à l'ADMR, confie pour sa part Geneviève Guisti, directrice de l'ADMR de l'Ain. Plus on avance, plus la diversité de partenariats est importante. Pour la première fois, notre secteur est désormais en lien avec le sanitaire et des médecins. »

Il est clair que la protection sociale est poussée à s'inventer, voire se réinventer constamment pour remplir ses missions auprès de ses bénéficiaires. C'est ce que suggère Jean-Luc Luez, directeur de Bourg-Habitat, lorsqu'il indique : « Nos collaborations passent parfois par des solutions qui ne sont pas forcément classiques ».

Même constat à la MSA, dont le directeur général, Ludovic Martin, pointe notamment la création d'associations « rattachées à la MSA qui permettent de nous dégager d'un certain nombre de contraintes liées à nos missions de service public mais qui maintiennent nos capacités d'intervention ».

Et Thierry Clément, directeur général adjoint du Conseil général, ne contredit personne lorsqu'il ajoute : « Nous avons

adopté de nouvelles stratégies de coopération... L'exemple le plus récent touche l'aide à domicile des personnes âgées. Jusqu'à présent, nos conventions étaient signées avec une association. Aujourd'hui, on essaie de faire travailler toutes les associations ensemble. Et ce dans une logique de coopération au service des personnes âgées dépendantes à l'opposé d'une logique de prix de l'heure et de concurrence sur le prix de l'heure. »

Quelle pertinence de ces partenariats sur le terrain ?

« Nos collaborations passent par l'implication de nos équipes, commente Thierry Clément. C'est à ce niveau de proximité que les choses vont se gérer. Un exemple : si à Ambérieu l'ADAPA dispose de deux aides à domicile qui sont en congé de maternité en même temps, qu'elle ne peut honorer ces heures, ni l'ADMR, il est impératif de répondre à cette situation tous ensemble sur le terrain pour être présent chez les personnes âgées. C'est à contre-courant de ce qui se faisait jusqu'à présent... Et qui plus est, on apprend des choses, parce que précédemment on ignorait comment les choses se passaient concrètement sur le terrain. »

Olivier de Vesvrotte surenchérit : « Nous sommes en train de changer complètement de modèle, c'est une vraie révolution culturelle. Là où il y avait une logique très hiérarchique, nous ne sommes plus dans l'injonction mais dans un espace collaboratif qui a vocation à être de plus en plus large, y compris avec l'État et y compris avec les usagers. On peut très bien imaginer demain un espace collaboratif dans lequel tout le monde trouvera sa place. Mais, bémol : il faut que le cadre institutionnel et juridique suive. »

« Faire travailler les associations ensemble »

→ Geneviève Guisti, ADMR de l'Ain :

« Avec nos financeurs, les relations sont plus complexes, plus exigeantes et nécessaires qu'il y a cinq ans. »



→ Thierry Clément, Conseil général de l'Ain :

« Les petites associations sont vouées à s'entendre pour réduire les coûts d'un certain nombre de frais de gestion. »



→ Marie-Claire Laurent-Sanna, CAF de l'Ain :

« Nous avons des tutelles et un environnement qui nous disent tous les jours qu'il faut qu'on contribue à la réduction des déficits publics. »

la collaboration ns-nous ensemble ?

Ni tentation de rempli ni « darwinisme »

Ces nouvelles collaborations répondent-elles aux remises en cause actuelles ? « On se trouve dans un contexte de restriction budgétaire, reprend Thierry Clément. La logique naturelle qui pourrait prévaloir serait celle du repli institutionnel. Avec moins d'agents, moins de crédits, on a choisi dans le département d'opposer à ce repli une collaboration qui essaie de maintenir notre coopération et de la développer. »

Une position stratégique pleinement validée par Michelle Pierret : « Malgré toutes les difficultés économiques que le pays rencontre aujourd'hui, et par conséquent nos financeurs aussi, il faut impérativement rester créatif et innovant, ce qui ne peut se faire que dans l'interaction ».

Même conclusion de Ludovic Martin : « Face à des réformes attendues dont nous ne savons rien, la tentation pourrait effectivement être celle du repli ou de ce que j'appellerais "la tentation du darwinisme" qui ferait que, au final, seuls les plus gros survivraient. Plus que jamais nous devons innover pour assurer nos missions régaliennes. »

Geneviève Guisti surligne toutefois la complexité de cette démarche : « On sort de dix années de croissance forte. Voilà que ça s'arrête et on ne sait plus très bien où on va. La nouvelle organisation de notre économie a des répercussions compliquées sur nos réseaux. Il faut le faire comprendre, le faire redescendre à tous les niveaux et le faire partager aussi. Le grand défi est là. » ●

M.B.

→ Des collaborations stratégiques

Quels sont les types de collaboration mis en place ?

– Martine Verne évoque des collaborations « historiques » avec les associations d'aide à domicile, mais aussi d'autres, « importantes, autour des institutions. »

– Jean-Luc Luez : « On a plusieurs types de collaborations. Très techniques, très organisationnelles, financières... avec les organismes HLM, le Conseil général, Dynacité, l'OPAC de l'Isère, sans parler d'une multitude d'acteurs sociaux. »

– Thierry Clément décline quatre niveaux de collaboration : les institutions, le secteur social, le secteur concurrentiel, les petites associations.

– Michelle Pierret : « L'ADAPEI de l'Ain, contrairement à une idée reçue, développe énormément de partenariats. »

– Geneviève Guisti : « Notre réseau est en lien avec énormément de partenaires et d'associations puisqu'on couvre la famille, les personnes handicapées et les personnes âgées. »

– Marie-Claire Laurent-Sanna : « Nous retrouvons à la CAF la partie institutionnelle, la partie collaboration avec les collectivités à différents niveaux. »

– Ludovic Martin : « Nos partenaires institutionnels sont les collectivités locales, le Conseil général et la CAF pour le volet enfance, famille, et précarité. On travaille également avec les partenaires associatifs et locaux. »

– Sébastien Guichon : « L'ORSAC s'efforce d'apporter une réponse à un niveau, mais pour arriver à un ensemble de réponses quand la situation l'exige, on est obligé de s'adjoindre plusieurs compétences. »

→ Jean-Luc Luez, Bourg Habitat :

« Aujourd'hui, notre champ d'investigation est le maintien à domicile des personnes âgées. »



→ Ludovic Martin, MSA Ain-Rhône :

« On voit bien que nous n'avons plus les capacités d'être présents partout... L'enjeu aujourd'hui, c'est d'imaginer des formes d'intervention partenariales. »

→ Sébastien Guichon, Orsac :

« On essaie de rentrer dans des logiques un peu plus de territoires, de parcours de vie des personnes. »



LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE RESTRICTIF ACTUEL – ET À VENIR – BOUSCULE LES HABITUDES ET LES MÉTHODES DE TRAVAIL. IL IMPOSE UNE CLARIFICATION DES PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION DES PARTENARIATS EN PLACE. LES ACTEURS DU SECTEUR DOIVENT AUJOURD'HUI FAIRE DES CHOIX. A LA CLÉ, DE NOUVELLES FAÇONS DE TRAVAILLER ENSEMBLE ET, QUI SAIT, DE NOUVEAUX MÉTIERS.

→ **La nécessité de faire des choix**

« Au départ, indique Marie-Claire Laurent-Sanna, on veut construire un partenariat local avec une certaine éthique mais la réalité économique nous rattrape vite. Il est donc important de clarifier le périmètre de nos actions. J'ai en effet parfois le sentiment que la CAF se situe à la périphérie de ses compétences. Et ce alors que sur de vrais sujets comme l'accès au droit des aides au logement ou la petite enfance, nous fonctionnons réellement dans des complémentarités de nos champs de compétences. Dans ces exemples, le travailler ensemble offre une vraie plus-value. C'est un vrai partenariat.

Toute la difficulté, dans un département doté d'un tissu associatif aussi dense, avec une vraie culture du partenariat, consiste à trouver le juste milieu entre un partenariat efficient, vrai levier pour les destinataires (bénéficiaires ou porteurs de projets), et la réalité qui s'impose à nous en matière de gestion. Peut-on continuer certaines

formes de partenariats qui nous phagocytent ?

Si le partenariat oblige à l'écoute, à la mise en relation, au respect de chacun, au rejet de la concurrence, il nous faut du temps. Or, avec nos problématiques de non-remplacement sur certains secteurs, nous sommes obligés de faire des choix. Des choix qui ne sont ni des renoncements, ni des retraits mais dictés par de vraies plus-values au service du développement de notre action. »

“ **Le travailler ensemble offre une vraie plus-value** ”

→ **« Démontrer notre efficacité »**

Ludovic Martin estime, lui, que le secteur « ne sait pas trop où il va. Beaucoup de réformes sont attendues. La clarification est sans aucun doute un moyen de lever un certain nombre d'interrogations mais je pense que les partenariats, la collaboration, ne pourront se développer que si, à un moment donné, nous sommes en capacité d'en mesurer et d'en démontrer toute l'efficacité à nos tutelles. »

→ **Vers une remise en cause interne ?**

Martine Verne se fait l'écho d'autres interrogations : « Ensemble, nous tentons de co-construire une réponse et de l'accompagner par nos compétences croisées. Mais cette réponse demande aussi une autre façon de travailler ensemble avec de nouvelles exigences, comme être plus transparents, ce que nous ne savons pas forcément faire les uns et les autres. Ce qui doit évoluer et être modifié dans nos méthodes de travail internes pour pouvoir co-construire à l'extérieur est complexe et bouscule des habitudes. Cette démarche non seulement interroge de nouvelles compétences mais remet aussi en perspective des évolutions de mission ou de formation du personnel.

Dans cette nouvelle organisation, il faut encore prendre en compte comment cette remise en cause interne peut être accompagnée de l'extérieur, car on ne pourra pas tout faire tout seul. Bref, on est obligé de s'interroger sur comment évoluer vers ce qui sera peut-être de nouveaux métiers. »

→ **Michelle Pierret, ADAPEI de l'Ain :**

« Au final, on doit se rappeler notre mission, les valeurs qui, à un moment donné, font qu'on se retrouve tous autour de la table. »



→ **Martine Verne, ADAPA :**

« Les enjeux évoluent mais pas toujours par la volonté des hommes et des femmes qui constituent les équipes. »

→ **Olivier de Vesvrotte, ALFA3A :**

« On a le sentiment aujourd'hui d'être dans une logique beaucoup plus mature. »



le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 81. OCTOBRE 2014

ADAPEI

**L'IME Georges Loiseau
a fait sa rentrée** / p. 32-33



Le Cahier partenaires



→ Daniel Fluzin, président des Amis d'Emmaüs Bourg Servas

Balayer les clichés Les boutiques Emmaüs ne sont pas réservées aux pauvres

Une communauté Emmaüs est un lieu d'accueil, un lieu d'insertion et de reconstruction des personnes mais aussi et surtout un lieu de vie, alternatif et atypique. À tel point que l'image qui nous colle à la peau est plutôt poussiéreuse et loin de la réalité. L'affiche publiée en dernière page de couverture de ce magazine, c'est pourtant nous : c'est une des affiches pour faire connaître notre nouvelle boutique rue Charles-Robin à Bourg. Elle s'adresse aux jeunes et a été réalisée grâce à eux. Ce fut l'affaire d'une belle après-midi dans la ruelle derrière la boutique, avec des lycéens et étudiants qui s'étaient donné le mot pour une séance photo drôle et sérieuse à la fois. Une jeune photographe amateur, une graphiste bénévole, une inspiration puisée dans les campagnes nationales du mouvement Emmaüs... et tout était bouclé, avec les moyens du bord et beaucoup d'enthousiasme.

Si elle se remarque, tant mieux. Si elle raconte autre chose sur Emmaüs, tant mieux aussi. Nous avons besoin de balayer quelques clichés, comme celui qui veut que nos lieux de vente seraient réservés aux « pauvres ». Or acheter une robe, une cafetière ou une paire de chaises, même à tout petit prix, c'est permettre aux compagnons de vivre de leur travail. Ils ne reçoivent pas de revenus sociaux et leurs emplois ne sont pas subventionnés. En donnant ou en achetant, nous favorisons aussi le réemploi et le recyclage qui sont à la base du système Emmaüs depuis bien avant que les citoyens se préoccupent d'environnement. Et bien sûr nous permettons à des familles modestes de s'équiper à petits prix.

Pour Emmaüs comme pour les autres boutiques solidaires, les temps sont durs. Les ventes ne sont pas à la hauteur des besoins. Alors on fait campagne, en essayant d'être visibles et efficaces mais sans tricher sur le message et sans jouer des coudes pour se faire une place au soleil. Nous voulons juste pouvoir continuer à agir et dénoncer, selon la formule de l'abbé Pierre. Agir pour venir en aide de manière urgente à ceux qui sont dans une situation très précaire, agir pour créer les conditions favorables au vivre ensemble, à la rencontre, à l'acceptation des différences. Agir en accueillant dignement les personnes qui se présentent à la communauté, quelles qu'elles soient, avec ou sans papiers, juste par leur condition d'hommes.

Daniel Fluzin,

président des Amis d'Emmaüs Bourg Servas

SOMMAIRE

→ Le CHRS Regain d'Oyonnax et de Bellegarde (**ALFA3A**) / p. 18-19

→ Les locataires de **Bourg Habitat** sont appelés à élire leurs représentants. / p. 20-21

→ La **CAF** donne priorité à l'accès aux droits. / p. 22-23

→ Le projet « Agir pour la solidarité » 2014-2019 du **Conseil général**. / p. 26-27

→ ITEP Les Alaniers de Brou (**ORSAC**) : des projets novateurs. / p. 29

→ L'**ADAPA** intègre les maisons de santé. / p. 30-31

→ L'IME Georges Loiseau (**ADAPEI**) a fait sa rentrée. / p. 32-33

→ Fiche signalétique, pour connaître les partenaires du magazine en une page synthétique de présentation. Dans ce numéro : l'**ADMR** / p. 34

PERSONNES ÂGÉES

Où vieillir demain ? Y penser aujourd'hui

→ Ciné-débat autour du film *Quartet* le 23 ou 26 septembre dans huit villes de l'Ain, journée portes ouvertes dans les Ehpad, Marpa, Petites unités de vie, foyers-logements et résidences seniors le 1^{er} octobre : ouverts à tous, les deux événements organisés par les CLIC*, en partenariat avec le Conseil général, ont invité à mieux connaître la diversité des solutions d'hébergement pour personnes âgées, à anticiper ainsi l'entrée en établissement et aider à mieux vivre le vieillissement. ●

* Centres locaux d'information et de coordination gérontologique

SALON DE L'HABITAT

Dynacité accueille les acquéreurs

→ Du 3 au 6 octobre, Dynacité est présent au Salon de l'habitat de Bourg-en-Bresse, à Ainterexpo. Objectif : communiquer sur la vente des programmes neufs en location-accession, des appartements et pavillons existants, des terrains et des commerces. ●



→ Les futurs pavillons commercialisés en PSLA à Péronnas.

CENTRES SOCIAUX

Rendez-vous le 22 novembre

→ La Caf de l'Ain organise, en partenariat avec la Fédération des centres sociaux et le Conseil général, une journée départementale des centres sociaux le 22 novembre 2014, de 9h30 à 16h30, à l'Espace 1500 d'Ambérieu-en-Bugey.

Cette manifestation vise à valoriser auprès des acteurs locaux les structures d'animation de la vie sociale comme outil de développement de la citoyenneté, de la participation des habitants, des relations inter-générationnelles et de l'accueil de l'ensemble des publics.

Infos pratiques diffusées en novembre sur www.caf.fr. ●

EXPOSITION

Final de Métamorphoses au CPA

→ Du 12 au 29 novembre, l'exposition « Traces... », qui présente le parcours de création du livre *Bruissants* issu d'ateliers menés au CPA, réunissant artistes, patients et personnel, fait halte à la médiathèque Vailland à Bourg-en-Bresse. Le 22 novembre, à 15 heures, le public est convié à une rencontre avec Franceline

Borrel, responsable des projets culturels au CPA.

Le 4 décembre, à 18 h, le final du projet de création audiovisuelle « Histoires de métamorphoses » illuminera la chapelle du CPA avec une projection arts numériques. ●



→ Les arts numériques métamorphoseront la chapelle du CPA le 4 décembre.

© Le Matrice

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Bravo Les Fontanettes !



→ Jour de remise des prix, le 4 septembre, au siège de Bourg Habitat.

→ De janvier à juin 2014, Hélianthe a lancé le défi « Familles à énergie positive » aux bailleurs sociaux et à une petite quinzaine de familles de locataires. Pour Bourg Habitat,

c'est une équipe de sept familles résidant dans l'immeuble des Fontanettes à Bourg-en-Bresse qui a pris le pari d'économiser le plus d'énergie possible. En changeant simplement leurs habitudes pendant six mois, elles ont réduit de 18 % leurs consommations d'énergie (soit l'équivalent d'une TV plasma allumée durant neuf ans), rejeté 22 % de moins d'équivalent CO₂ (soit les rejets d'une voiture citadine parcourant 520 788 km) et économisé 7 % d'eau (700 litres/jour). Et qui dit économies d'énergie dit aussi économies sur les factures...

La performance leur a valu de monter sur la deuxième marche du podium. Bravo à toute l'équipe ! ●

PARTENARIAT

Logement social et théâtre

→ Bourg Habitat met à disposition du Théâtre de Bourg-en-Bresse deux appartements au centre-ville, afin d'accueillir les compagnies de passage ou en création sur la scène burgienne. Officialisé cette année par une convention, le partenariat a permis aux sept familles lauréates du défi « Familles à énergie positive » de recevoir chacune deux places pour le spectacle « Les Fourberies de Scapin », en création nationale à Bourg du 30 septembre au 3 octobre. ●

SÉCURITÉ

Bourg Habitat installe des détecteurs de fumée

→ Pour renforcer la sécurité de ses locataires, Bourg Habitat va équiper tous ses logements d'un détecteur autonome avertisseur de fumée. Mandatée par Bourg Habitat, la société ABS Sécurité Incendie prend rendez-vous avec les locataires par téléphone, de septembre à décembre 2014, pour procéder à cette installation intégralement à la charge de Bourg Habitat. ●



LE CHRS REGAIN D'OYONNAX ET DE BELLEGARDE

Un lieu pour poser son baluchon

BERTRAND DE FOUCAULD, DIRECTEUR DU PÔLE ACTIONS SOCIALES ET SOCIO-ÉDUCATIVES, N'HÉSITE PAS À DIRE QUE C'EST UN DES PLUS BEAUX MÉTIERS D'ALFA3A. C'EST AUSSI POUR L'EXTÉRIEUR UN DES MOINS CONNUS.

→ Le CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) concentre en fait tous les métiers d'ALFA3A : loger dans l'urgence qui fut la mission originelle de l'ALATFA, son appellation première, accueillir et soigner, accompagner et insérer et, dans la mesure du possible ou du souhaité, garder un lien. C'est une mission confiée à l'association et financée par la Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS).



→ Mustapha, le directeur du CHRS, Catherine, la maîtresse de maison, Hélène et Younès, les deux éducateurs sociaux.

Dans le rapport d'activités de l'association, l'accueil d'urgence confié au CHRS Regain qui opère sur Oyonnax et Bellegarde, occupe moins d'une page (voir les chiffres 2013, page ci-contre), mais dans la réalité, c'est pour les errants et les accidentés des brutalités de la vie la seule alternative à la rue, 365 jours par an.

Des professionnels avant tout

Cette fierté d'accueillir les plus exclus des exclus, sans préjugés aucun mais avec des exigences très fortes, on la retrouve dans l'équipe du CHRS d'Oyonnax réunie autour de Mustapha Fezzazi, au sous-sol qui ouvre sur la terrasse et le jardin dont profitent quelques résidents. La haute maison, en plein centre-ville, a été investie il y a quelques années après le départ du Vallon de Geilles, un lieu qui reste dans la mémoire collective et dans celle de l'équipe qui en parle avec une certaine nostalgie. La destruction prochaine des bâtiments n'effacera pas ces années d'accueil dans un environnement difficile.

« L'accompagnement social reste le cœur du métier »

Une équipe expérimentée

Le CHRS s'est posé à quelques pas de la gare. Il a une maîtresse de maison à la douce mais ferme autorité, Catherine – qui a beaucoup contribué à son évolution et quitte ALFA3A cet automne – ; deux éducateurs sociaux : Hélène, qui vient juste d'arriver d'une commission RSA où elle a permis à un résident oublié de sauver son revenu, et Younès qui se définit comme un professionnel de

l'accompagnement et non de la compassion. L'expérience de Mustapha qui a commencé comme éducateur de rue est le ciment de la maison. L'homme est posé. C'est le quotidien des résidents qui prime et les contraintes de l'hébergement qui restent la feuille de route.

La maisonnée

Au CHRS, on ne se paie pas de mots, sauf pour dire que l'accompagnement reste bien le cœur du métier si exigeant de la réinsertion. On n'ira jamais à l'encontre du résident qui pose un temps son sac, sans pour autant le vider, mais on fera tout pour le remettre sur pied. Le jardin qui prolonge la terrasse en est un bel exemple. Il a été réaménagé l'an dernier. Un chantier partagé. Le camion de la ville a déversé des mètres cubes de terre ; les pelles, les brouettes et les râteaux ont fait le reste. Chacun a relevé ses manches et le barbecue a réuni tout le monde. « Ce fut un travail très dur. Il nous a servi à redynamiser des personnes fragiles qui se sentent stigmatisées. Elles rejettent souvent tout ce qui vient de l'extérieur », consent Younès, ouvrier de la première heure. « Ils ont des parcours de vie fantastiques. On se demande comment ils font pour tenir », s'étonne Catherine : « Après m'avoir donné un coup de main, l'un d'eux m'a dit : je peux encore servir à quelque chose. » Quand ils quittent la maisonnée, « ils partent avec ce quelque chose », poursuit Mustapha qui tient beaucoup à cette appellation. Ils repartent aussi souvent avec leur secret, « mais plus ils restent, plus ils se déballetent. Nous sommes là pour nous inquiéter d'eux. Ils sont surpris quand on leur dit cela... » ● A. G.



→ Les travaux d'aménagement du jardin ont été un moment fort pour les résidents et ceux qui les accompagnent.

et vider son sac...

PAUSE-CAFÉ AVEC QUELQUES RÉSIDENTS

La cabane au fond des bois...

→ François a dû désertier le chalet qu'il habitait quelque part dans la forêt, sur les hauteurs de Maillat.

— Tu l'as abandonné ?

— Non, j'ai dû aller à l'hôpital.

— Tu y retournes ?

— ... J'attends un logement en ville.

Le café et la tarte au chocolat ont délié les langues. Chacun imagine cette maison au fond des bois.

La solitude, le calme, la liberté.

L'ailleurs. « Quand on sait où on habite, on n'a pas envie de partir. »

Ça existe les havres de paix où se poser pour l'éternité. Il ne faudrait pas trop pousser Raphaël pour qu'il attrape son baluchon.

— C'est en France ou en Suisse, ton chalet ?

— C'est pas loin d'ici !

Ici, c'est Oyonnax. 2, impasse

Demangeot. Le CHRS Regain est un refuge. Non, surtout pas ce mot-là.

On a l'impression d'être à fond de cale et de ne pouvoir s'en sortir.

Raphael, quinze ans de route et

la route à quinze ans, a choisi d'y poser ses valises « pour se consacrer à lui ».

Objectifs : le permis, un boulot stable, l'autonomie. « Ici,

ce n'est pas le bordel comme ailleurs. On est bien accueilli, écouté et suivi. Ça m'a donné envie de me poser. »

Jean-Paul est un ancien qui dispose désormais d'une retraite et d'un appartement. Il a fait son chemin, mais il n'a pas coupé le lien avec l'équipe, qui s'inquiète le jour où il ne passe pas. « Ils m'ont sauvé quand il m'ont retrouvé un matin chez moi dans le coma. Il y a une chose importante dans la vie : la santé. Les copains aussi. Les vrais. »

François ne dit rien. C'est un homme des bois qui a besoin d'être logé pour ne pas se perdre dans la jungle des villes. Il n'a pas coupé avec ses racines dont lui seul connaît le dédale.

Avoir un chez soi. À les écouter, on mesure l'importance de ce toit qui vous accueille et vous protège. C'est le logement d'urgence qui les a réunis comme des dés lancés au hasard ; c'est le logement durable qui les emmènera vers cette cabane que chacun habite au fond de soi.



→ (De droite à gauche), François, Jean-Paul, Raphaël et les autres... Le CHRS permet de quitter la route pour trouver son chemin.

ÉVALUATIONS

En interne et en externe

→ Le 3 janvier dernier, le CHRS a rendu sa copie : une évaluation interne et transversale menée par l'équipe en lien avec le projet d'établissement (une obligation pour le CHRS) et avec le projet associatif d'ALFA3A.

Cette mise à plat a permis de décortiquer toutes les procédures (le contenu des entretiens, le suivi, les bilans, etc.) afin d'avoir le même référentiel et une mise en œuvre commune. Pour Bertrand de Foucauld, il était important que cette vision commune soit aussi connectée aux valeurs de l'association.

Le 3 janvier prochain (respect des échéances oblige !), le CHRS remettra cette fois son évaluation externe commencée en octobre avec un cabinet externe. Nous y reviendrons...

REGAIN EN BREF

- Regain dispose de 28 places à Oyonnax et de 17 à Bellegarde pour l'hébergement d'urgence, l'insertion et l'allocation temporaire de logement. Treize logements sont situés en diffus, c'est-à-dire en ville.
- Le CHRS reçoit des personnes individuelles, des couples ou des familles. Dans un souci de protéger les résidents, le règlement de fonctionnement rappelle le cadre à chacun afin d'assurer le respect et la tranquillité durant leur séjour. Son non-respect pour violence, alcoolisme ou refus de l'accompagnement social, peut amener à une mise à pied ou une expulsion définitive.
- Un permanence administrative et sociale est tenue tous les jours de l'année grâce à une équipe de cinq travailleurs sociaux.
- 2013 a été marqué par une forte augmentation en insertion, qui prolonge l'accueil d'urgence et donne du temps pour accompagner avec un taux d'occupation de 102 % à Bellegarde et 109 % à Oyonnax.
- 296 personnes, dont 55 femmes, ont été accueillies en hébergement d'urgence, soit 2 731 nuitées (séjour moyen : 8 jours) ; 58 sont entrées en CHRS insertion, 36 dans un logement de droit commun, 15 ont été orientées vers d'autres CHRS ; 187 sont reparties pour des destinations inconnues.
- En insertion et stabilisation, le séjour moyen est court : 91 jours à Oyonnax, 120 à Bellegarde. Au total, 10 585 nuitées pour 107 personnes
- 40 personnes ont été accueillies en hébergement d'urgence hors CHRS, c'est-à-dire dans un dispositif pour un public en précarité extrême.



B O U R G



ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE LOCATAIRES

Je vote, tu votes, il vote, nous voto

ENTRE LE 19 NOVEMBRE ET LE 8 DÉCEMBRE 2014, LES 5 200 LOCATAIRES DE BOURG HABITAT SERONT APPELÉS À ÉLIRE LEURS REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BAILLEUR SOCIAL. TÉMOIGNAGES.



Au deuxième étage de la Maison des syndicats de Bourg-en-Bresse siège l'association Indécosa* CGT. Quand Claude Chanel, président à la haute stature et locataire de Bourg Habitat, en ouvre la porte, son sourire chaleureux donne le ton de l'organisation qu'il pilote avec Charles-André Brun. « Je ne peux pas supporter l'injustice. Donc, je me suis engagé dans la défense syndicale, puis dans celle des locataires. Avec Bourg Habitat, nous sommes consultés tout au long de l'année dans le cadre du conseil d'administration et du conseil de concertation locatif (CCL) pour les décisions à prendre. » Avec

la Confédération syndicale de familles (CSF), l'Association force ouvrière consommateurs (Afoc) et la Confédération nationale du logement (CNL), Indécosa CGT est l'une des quatre associations relevant des organisations de locataires signataires du protocole national pour organiser les élections des représentants des locataires aux conseils d'administration des offices publics de l'habitat. Depuis les dernières élections organisées en 2010, seules la CSF, l'Afoc et Indécosa CGT disposent de représentants au conseil d'administration de Bourg Habitat. Quatre places sont à pouvoir pour le nouveau mandat de quatre ans à venir.

De la consultation aux accords collectifs

« Parce que les représentants défendent les intérêts des locataires. Parce que voter, c'est s'exprimer. Parce que les représentants prennent des décisions importantes concernant directement les locataires (travaux, entretien des parties communes, attribution de logement, maîtrise des charges...). Parce que les

représentants sont aussi des locataires en Hlm et qu'ils partagent votre quotidien » : les arguments de Bourg Habitat pour inciter ses 5 200 loca-

taires à renouveler leurs représentants en votant à partir du 19 novembre ne manquent pas !

À l'initiative du bailleur social ou des associations agréées, des accords collectifs sont signés pour améliorer le cadre de vie, le confort des logements ou la communication. En témoignent Xavier Jegouic, chargé de projets, et Jean-Jacques Monnet, locataire responsable de la commission logement CSF : « Nous avons constaté, par exemple, qu'à réception du courrier de régularisation de leurs charges, les locataires ne comprenaient pas certaines informations. Donc nous avons fait des réunions avec Bourg Habitat et une notice explicative a été créée. Les locataires l'ont reçue en avril avec leur courrier de régularisation des charges. »

Travailler en amont

Autre exemple du travail réalisé avec les associations : la loi du 9 mars 2010 rendait obligatoire l'installation de détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF) dans tous les lieux d'habitation.

« Dans le but de rationaliser le coût des détecteurs, un accord collectif avait été signé avec les représentants de locataires, explique Xavier Jegouic. Bourg Habitat avait fait la proposition d'acheter et d'installer lui-même des appareils de qualité pour le compte des locataires moyennant une participation de leur part. Mais la loi Alur a modifié celle du 9 mars 2010, attribuant la charge des détecteurs aux bailleurs sociaux. Il n'y aura donc pas de participation des locataires. Ce qui est intéressant, c'est que la démarche était déjà engagée. C'est le travail en amont qui permet d'être d'aplomb. »

Bientôt la « propagande » électorale va jouer à plein... Du côté des associations comme du bailleur social, mobiliser 25 % de votants sera déjà une bonne chose. « Nous ne vivons pas dans les logements, mais les gérons, rappelle Claude Perrenoud, adjoint au responsable de la gestion locative de Bourg Habitat. Nous préférons avoir des interlocuteurs. C'est plus facile de se faire comprendre et d'entendre leurs attentes. À force de travailler avec les associations qui représentent les locataires, elles comprennent la problématique du logement social. Plus nous sommes en contact avec des locataires qui s'investissent, mieux c'est, même si c'est le bailleur social qui prend la décision finale, car c'est notre métier ! » ● **A.S.**

*Information défense consommateurs salariés

“ Voter, c'est s'exprimer ”

ns...

TÉMOIGNAGES

Les locataires doivent prendre en main leur destin



→ Xavier Jegouic, chargé de projets à la CSF, et Jean-Jacques Monnet, locataire responsable de la commission logement CSF: « Nous sommes une association de défense de toutes les familles et le logement est l'une des composantes de leur vie. Autant que faire se peut, nous essayons de monter des listes avec des locataires qui sont intéressés par les questions de gestion du patrimoine et d'amélioration du cadre de vie. Ce qui nous importe, c'est d'avoir des représentants de locataires au conseil d'administration des bailleurs sociaux, mais surtout que les locataires s'expriment. Qu'ils prennent en main leur destin en s'inscrivant sur les listes et a minima en votant. » ●

Les locataires du privé n'ont pas leur mot à dire

→ Claude Chanel, président d'Indécosa CGT: « Nous avons deux têtes de liste cette année car en 2010 nous avons deux élus au conseil d'administration de Bourg Habitat. Les sujets que nous étudions à la demande des locataires ou du bailleur social concernent par exemple le chauffage, les incivilités, les mises aux normes d'équipements... C'est important de voter car les locataires du privé n'ont pas leur mot à dire. Le conseil d'administration installe les nouveaux élus en confiant aux uns et aux autres des responsabilités au sein d'une commission. Pour l'attribution de logements, par exemple, la participation est dévolue à l'association qui arrive en tête des élections. » ●



C'est un dispositif à deux étages



→ Jean-Marc Monterrat, président, et Patrick Sanlaville, administrateur de l'Afoc, qui participe tous les lundis matins à la commission d'attribution de logements de Bourg Habitat: « Notre association, ce sont des femmes et des hommes qui agissent ensemble pour la défense des consommateurs et des locataires. Nous participons au conseil d'administration, aux commissions de travail, notamment au conseil de concertation locative (CCL) qui se réunit deux à trois fois par an. C'est un dispositif à deux étages: c'est d'abord le CCL qui est saisi et donne un avis. Puis, le conseil d'administration va prendre connaissance du dossier et de la position des associations. Après, c'est aux locataires d'exprimer leur choix. C'est le résultat final qui détermine si le projet se fait ou pas. » ●

ÉLECTIONS : MODE D'EMPLOI

→ Pour participer aux élections, soit en s'inscrivant sur la liste de l'une des associations agréées, soit en votant, il est impératif d'être locataire d'un logement de Bourg Habitat. Autres conditions: il faut avoir 18 ans au minimum. Pour voter, chaque locataire ne dispose que d'une voix par foyer, même s'il est locataire de plusieurs baux. Et le programme est simple. À partir du 19 novembre, Bourg Habitat enverra à chaque locataire un bulletin de vote. Le vote sera possible jusqu'au 8 décembre 2014, le jour suivant étant dévolu au dépouillement des bulletins de vote dont les résultats seront affichés au siège de Bourg Habitat. ●



LA CAF DE L'AIN MODERNISE SES MODALITÉS D'ACCUEIL

Un nouveau dispositif pour l'acc



LA PRIORITÉ DONNÉE À L'ACCÈS AUX DROITS S'EST MISE EN PLACE POUR LE PLUS GRAND BIEN DES ALLOCATAIRES. ET ÇA MARCHE !



© CNAF

→ 100 000 par an, c'est l'objectif annuel et national des rendez-vous des droits. La Caf de l'Ain en a réalisé 533 en 4 mois, sur un objectif de 1 000 par an.

La rencontre avec Jean-Michel Ballard, directeur adjoint, permet de mieux saisir le dispositif mis en place pour faciliter l'accès aux droits. « Grâce à la dématérialisation et aux rendez-vous, nous avons adopté une autre façon de gérer le temps, plus centrée sur l'allocataire, plus attentive aux situations. » Il insiste : « Nous ne réduisons pas la voilure et nous ne sommes pas dans une logique de désengagement du territoire. Au contraire ! En plus de nos deux pôles d'accueil (Bourg et Yonnax), de nos cinq lieux de permanence, nous voulons augmenter les points-relais information en lien

avec les communes, les communautés de communes, les centres sociaux. Mais ça pourra être d'autres points d'accès comme la Poste. Une réflexion est engagée. L'accès aux droits passe par le multipartenariat. Nous en avons un bel exemple avec Idéal. » (lire ci-dessous).

Aller à l'essentiel

Les Rendez-vous des Droits sont un levier essentiel actionné par la Convention d'objectifs et de gestion (COG 2013-2017), en lien direct avec le plan national de lutte contre la pauvreté. Cet objectif prend tout son sens lorsque l'on sait que 11 % des allocataires dépendent à 100 % des prestations versées par la Caf.

À la base, le contact avec l'allocataire devient un rendez-vous. Depuis mai dernier, à Bourg comme à Yonnax, chaque dossier est ainsi préparé en amont. « On réduit le temps d'attente; on traite de façon plus complète et plus approfondie la situation de l'allocataire. On n'hésite pas à prendre plus de 15 minutes si la situation l'exige. Nous proposons aussi des rendez-vous en fonction des situations que nous détectons: nous voulons nous assurer que l'allocataire a bien fait valoir tous ses droits. »

À l'accueil de Bourg, des travaux vont entériner ce changement stratégique qui combine déjà rendez-vous personnalisés, espaces libre-service avec ou sans accompagnement, accueil orienté. Les espaces seront mieux déterminés et isolés, toujours avec des bureaux réservés aux entretiens. ●

A.G.

IDEAL, ou comment faire simple quand c'était compliqué

→ Il faut aller directement au bilan dressé par les chargés de clientèle de Bourg Habitat pour comprendre l'intérêt d'IDEAL (intégration de la demande d'aide au logement): outil simple et intuitif, prise en main rapide et aide efficace (un manuel et un accompagnement CAF), plébiscite des locataires qui apprécient de ne plus avoir de dossier à transmettre.

Le congrès de l'Union sociale pour l'Habitat, réuni à Lyon, a tendu l'oreille quand Claude Renaud-Goud, chef du service informatique, pilote du projet au sein de Bourg Habitat, en a détaillé tous les bienfaits: les baux de location sont " renseignés " en agence et en présence du locataire par le chargé de clientèle. Il intègre la demande dématérialisée d'APL (Aide personnalisée au logement). Avant, le processus se déroulait en deux étapes séparées.

Un seul dossier numérique, une seule saisie et deux partenaires: parmi les CAF qui expérimentent la formule, celle de l'Ain fait figure d'exception: les excellentes relations avec Bourg Habitat ont permis de mettre au point et de tester rapidement cette petite horlogerie.

Novembre 2013: première réunion de travail; fin mars 2014, mise en production.

Outre l'intérêt de cette mutualisation entre deux partenaires distants de moins de 300 mètres, l'innovation profite surtout à l'allocataire: son dossier est sécurisé; le paiement de l'APL est plus rapide; les risques de contentieux sont réduits. Pour les deux partenaires, c'est un exemple innovant d'accès aux droits et de simplification des démarches. ●

ès aux droits

INTERVIEW

« Les allocataires sont accompagnés dans leurs droits »

Interview croisée d'Isabelle Levacq, responsable du service Relation avec l'usager, et d'Anne Galland, responsable du service accompagnement des familles.

Le mot d'ordre, c'est les droits, tous les droits

La CAF a deux ambitions : payer des prestations en temps et en heure et aider les familles en difficulté. Nous y souscrivons grâce à une démarche proactive en faveur de l'accès aux droits. Les Rendez-vous des Droits proposés par les travailleurs sociaux permettent d'étudier des situations particulières. Nous mettons en place un accompagnement spécifique. Ces vérifications sont effectuées depuis 2007, mais elles sont devenues une sorte de réflexe. Les allocataires ne sont pas assistés mais dans leurs droits. Beaucoup de jeunes sont concernés.

Vous parlez de parcours.

Nous "ciblons" en fonction des situations. Une naissance, une séparation... Nous sommes aussi alertés sur des impayés de loyer ou une baisse de revenus qui donnera droit au RSA. Nous allons au-devant de la personne. Ce n'est pas une procédure administrative mais une démarche personnalisée. Ce travail est mené en équipe, en lien avec les services internes et nos nombreux partenaires externes. C'est primordial. Pour un usager, l'application d'un droit peut avoir des conséquences sur les autres. D'où la mise en place d'un groupe informel « Agir ensemble pour l'accès aux droits » copiloté par le Conseil général, la CAF et la Ville de Bourg-en-Bresse. Nous avons depuis longtemps nos

méthodes et nos supports de travail. Nous avons aussi un groupe de travail sur les blocages d'accès aux droits, comme l'illettrisme administratif. Nous organisons des séances d'échange avec les accueillants.

Cette vigilance de terrain a-t-elle ses limites ?

Le site Caf.fr va devenir un outil de sollicitation des allocataires, un vrai moyen de dialogue qui viendra en plus des informations dont nous disposons. Les allocataires oublient souvent de nous dire ou de nous alerter. ●

Charabia

→ Il ne faut surtout pas croire que ces mots (et leur notion) sont entrés dans nos têtes comme par enchantement : caution, imputation, réfèrent... Ils sont listés et expliqués dans ce Guide des mots difficiles titré : Quand l'administration nous parle une autre langue.

Cet opuscule a une histoire : il a été conçu et rédigé en 2012 dans le cadre de l'action « Agir ensemble pour l'accès aux droits » par les bénévoles du centre social Caf Amédée-Mercier. Le travail sur la typographie démontre bien cette volonté de rendre accessible ce qui reste abscons pour 10 % des usagers. ●

TÉMOIGNAGE

Plus proches, plus humains

→ Avant, il y avait le ticket, les explications, les incompréhensions, les pièces manquantes... Maintenant, il y a un rendez-vous, un dossier en bon ordre et une ambiance détendue.

Jérôme est enchanté : il a connu les permanences ; il apprécie les rendez-vous, même quand il y en a vingt-cinq d'un quart d'heure dans la journée. « Le gros changement, c'est la possibilité de préparer le dossier la veille. Je peux éventuellement appeler l'allocataire – et résoudre le problème en direct – ; je peux consulter mes collègues en amont. C'est plus vite réglé et vous disposez d'un dossier global. » « La relation est plus humaine. Les allocataires gèrent leurs horaires et n'attendent plus. Ce ne sont plus des numéros : je sors du bureau pour les appeler et ils voient que leur dossier est ouvert à l'écran. On va plus vite à l'essentiel. Ceux qui viennent spontanément repartent avec un rendez-vous. Tous nous le disent : ils n'ont pas l'habitude d'être reçus ainsi. » ●

EN BREF

Revenu de solidarité active

→ 10 490 bénéficiaires (+7,2 %) dont 6 179 Rsa « socle » (aucun revenu d'activité) (+4,9 %) ; 1 184 RSA « socle + activité » (+10,7 %) et 3 127 RSA « activité » seul (+10,7 %). La progression dans l'Ain demeure forte bien qu'inférieure à la progression nationale (+8,2 %).

Le taux de bénéficiaires du RSA « activité » seul est important (30 %) comparé au taux national (23 %). Conjugué aux changements de situation fréquents, il traduit la complexité de gestion et des charges de travail supplémentaires pour la Caf. Ambérieu, Belley, Bourg et Oyonnax concentrent la majorité des bénéficiaires. ●

Internet, premier moyen de contacter la Caf

Le flux de contacts		Évolution 2012/2013	% par rapport au total des flux
Nombre de consultations caf.fr	929 524	+ 7,7 %	52,5 %
Courriers reçus	593 189	- 0,4 %	33,6 %
Appels téléphoniques traités par un technicien conseil	138 015	4,0 %	7,8 %
Allocataires reçus à l'accueil	84 490	-3,3 %	4,8 %
Courriers reçus	22 705	+15,9 %	1,3 %



À LA RENCONTRE DES ÉLUS ET DES PARTENAIRES

La CAF joue cartes sur table

D'ICI 2017, LA CAF DE L'AIN CONTRIBUERA À LA CRÉATION DE PLUS DE 500 PLACES D'ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE. UN OBJECTIF PARMIS D'AUTRES POUR UNE CAISSE QUI NE S'AFFICHE PAS COMME UN GUICHET MAIS COMME UN CENTRE RESSOURCES.

Le président Robert Fontaine ouvre; Jean-Michel Ballard, directeur adjoint, cadre; Marie-Claire Laurent-Sanna, directrice, explique; Benoît Amarger, sous-directeur, précise; Murielle Nicod commente... Cinq intervenants, cinq styles, quatre réu-

travaillent sur Lyon. Sinon, « une question récurrente: quelles sont vos priorités d'action? » Une autre, transversale: la CAF qui gère des fonds publics fait-elle assez la chasse aux tricheurs? Sur ce point, la réponse du staff de direction est mordante: près de 60 000 contrôles annuels permettent de récupérer un million d'euros. Beaucoup d'indus, très peu de fraudes. « Ne vous fiez pas à M6! » ajoute Marie-Claire Laurent-Sanna qui aime bien remettre les choses à leur juste place.

Des cartes rebattues

Reste les "priorités d'action". La CAF a beaucoup fait depuis vingt ans, dans un département bousculé par sa démographie, en aidant à la création de presque 2 800 places d'accueil en crèche pour la petite enfance, dont 700 depuis cinq ans. Si tout va bien, 500 suivront d'ici 2017. Sans oublier les 8 000 places confiées aux assistantes maternelles. « Avec un taux de couverture de 64 %, nous sommes au-dessus de la moyenne nationale. » Au-delà, la Caisse engage chaque année plus de 160 M€ en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité. Ses managers ont très clairement expliqué que ces engagements en investissement et en fonctionnement seront préservés, mais les cartes rebattues: par souci de juste répartition entre les territoires, elle aidera davantage les zones moins bien dotées en équipements et, par souci d'équilibre social, elle prendra en compte l'accueil des familles les plus fragilisées. Deux critères bien reçus par les élus de Bresse et du Bugey.

La CAF s'est livrée à une partition difficile: positiver dans un contexte de crispation budgétaire. Ces quatre tours de table n'avaient rien du poker menteur, bien au contraire. ● **A.G.**



© CAF de l'Ain

→ De gauche à droite : Robert Fontaine, président ; Jean-Michel Ballard, directeur adjoint ; Murielle Nicod, directrice financière ; Benoît Amarger, sous-directeur ; Marie-Claire Laurent-Sanna, directrice.

nions qui ont permis à l'état-major de la CAF de rencontrer en septembre élus et partenaires locaux, à Bellegarde, Ambérieu, Villars et Montrevel. Chaque fois qu'une COG (convention d'objectifs et de gestion, la feuille de route nationale déclinée dans chaque caisse) monte en puissance, la Caisse s'oblige à cette explication de texte. Elle a choisi le surlendemain des municipales et une rentrée pleine d'interrogations pour convaincre les élus de la persistance de ses engagements. Vidéo et statistiques à la clé, le tout en 90 minutes.

On n'est pas sur M6!

Anciens ou nouveaux, ils sont venus. Difficile de squeezer un tel rendez-vous. C'est vers la CAF que se tournent les maires pour développer des équipements petite enfance ou des accueils de loisirs, et c'est la CAF qui assure l'intégralité des revenus de 11 % des ménages. Une réalité sociale que beaucoup de maires (et de CCAS) n'ignorent pas. De tous les sujets abordés, un seul était d'actualité, a noté Benoît Amarger: les TAP (temps d'activités périscolaires), sujet de préoccupation abordé à la réunion de Villars-les-Dombes, un vaste secteur où beaucoup de parents

Révolution culturelle

La CAF a pris le temps d'affirmer sa présence sur le terrain, d'afficher sa vigilance pour l'obtention des droits et des aides, d'expliquer combien le lien avec les allocataires avait évolué. On sait que la moitié d'entre eux ont recours à Internet pour gérer leurs dossier et relations CAF. La Caisse a eu de « bonnes touches » avec certaines communautés de communes qui pourraient ouvrir un point-relais d'information (la CAF n'en aurait pas l'exclusivité), comme à Châtillon-sur-Chalaronne. L'intercommunalité est une nouvelle dimension de dialogue et d'action pour l'enfance et la jeunesse. Chaque fois qu'elle le peut, la CAF pousse « à la prise de compétence ». ●

Marc Dupont, nouveau président



→ Transition en douceur à la tête du conseil d'administration de l'ADAPA : Jean-Pierre Mermet-Guyenet se retire après dix années de présidence attentive et laisse la place à Marc Dupont, administrateur de longue date mais très présent depuis sa retraite dans son village bugiste de Saint-Champ. L'association va bénéficier de son expertise : Marc Dupont, éducateur spécialisé, a débuté sa carrière à l'ADAPEI de l'Ain. Il a exercé ensuite d'importantes responsabilités syndicales au sein de la CFDT Santé et du BIT, à Genève. Il sera au cours des années 2000 un des conseillers écoutés de Paulette Guinchard, secrétaire d'État, pour la rédaction de lois qui ont profondément marqué le statut et la protection des personnes âgées. Il terminera sa carrière comme Inspecteur général des affaires sociales.

S'inscrivant dans la continuité de son prédécesseur, le nouveau président aura à cœur de conforter l'ADAPA face aux nombreux défis qu'elle a à relever : consolider les financements pour assurer la pérennité de l'association, s'adapter le mieux possible aux évolutions de la demande des usagers, assurer la meilleure régularité des services, améliorer l'organisation interne pour garantir une gestion économe des deniers publics, garantir autant que faire se peut des perspectives de carrières motivantes pour les personnels de l'ADAPA. ●

JEUNESSE

Pour de bonnes pratiques numériques



→ Débats consacrés aux questions éducatives et ateliers de découverte des pratiques numériques étaient au programme des 3^{es} Assises départementales pour la jeunesse.

Une rentrée simplifiée

→ Le 19 août, la Caf de l'Ain a versé l'allocation de rentrée scolaire à 22 000 familles. Nouveauté cette année : fini l'attestation de scolarité à retourner à la Caf pour les enfants de 16 à 18 ans. Les familles ont pu déclarer en ligne sur caf.fr la scolarité de leur enfant et bénéficier ainsi d'un paiement plus rapide. Une nouvelle simplification qui facilite l'accès aux droits ! ●



Idem pour l'aide au logement étudiants

→ Fini l'attestation de loyer et autres documents à envoyer par courrier ! Les étudiants peuvent désormais calculer le montant de leur aide au logement et effectuer entièrement en ligne leur demande, y compris déposer les pièces jointes sous format numérique, en se connectant sur caf.fr.

La Caf a également créé une page Facebook dédiée à l'aide au logement étudiants : facebook.com/cafetetudiants.

À noter aussi : le 0 810 29 29 29*, qui permet aux étudiants d'être mis en relation avec un conseiller Caf pour toute question sur l'aide au logement, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30.

1 400 étudiants bénéficiaient d'une aide au logement versée par la Caf de l'Ain en 2013. ●

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

WWW. mon-enfant.fr

→ Service proposé par la Caf, ce site Internet informe sur les divers modes de garde de l'enfant : crèche, halte-garderie, assistant(e) maternel(le)... Il permet aussi de calculer le coût de l'accueil en crèche collective, familiale ou parentale, et renseigne sur les aides de la Caf pour l'accueil par un assistant(e) maternel(le). ●

→ Le 26 septembre, sur le site d'Alimentec à Bourg-en-Bresse, se sont tenues les Assises départementales pour la jeunesse sur le thème de l'éducation aux médias, en lien avec le Schéma départemental des actions éducatives. Cette troisième édition, organisée en partenariat avec les acteurs locaux de la jeunesse, a réuni deux cents professionnels et élus pour échanger et réfléchir sur les pratiques numériques et médiatiques des jeunes et leur accompagnement. « La fracture numérique n'est plus sur le matériel. Elle est sur l'usage. Il ne s'agit pas de diaboliser les outils, mais de bien connaître leur utilisation pour bien les accompagner », souligne Christine Gonnu, vice-présidente du Conseil général de l'Ain chargée de l'enfance, de la jeunesse et de l'action éducative. Trois tables rondes et conférences étaient proposées. La première sur les réseaux sociaux a notamment présenté des clés de lecture des pratiques numériques en milieu collectif. Une balise Twitter, entre autres animations, a permis de suivre et d'agrémenter les débats tout au long de la journée. ●

Une action sociale plus ouverte et tra

APPROUVÉ EN JUIN 2014, LE NOUVEAU PROJET « AGIR POUR LA SOLIDARITÉ » 2014-2019 EST À L'ŒUVRE DANS LES HUIT MAISONS DÉPARTEMENTALES DE LA SOLIDARITÉ.

→ Le musée de la Résistance et la MDS Haut-Bugey se sont associés pour une action socioculturelle inédite, redynamisant les souvenirs de personnes âgées dépendantes et la relation avec leurs aidants, avec pour objectif la réalisation d'une exposition « Dis, c'était comment ta guerre ? ».



© Gourgard

Adapter l'intervention sociale au contexte de chaque territoire, en renforçant la proximité et le partenariat local : l'action est à l'œuvre sur le terrain dans l'Ain via les Maisons départementales de la solidarité (MDS). « Le Conseil général s'est engagé dès

2002 dans une démarche territorialisée : le contexte social et économique était en pleine évolution, avec une pression de la demande sociale, des moyens humains et financiers limi-

tés, des solidarités de proximité moins présentes », rappelle Arlette Felizat-Abry, responsable du Développement social.

« Le premier projet de service de l'action sociale territorialisée a été défini pour cinq ans, 2002-2007, à partir de l'analyse des besoins de la population par les équipes des MDS, en donnant ensuite des priorités à nos équipes. Chaque territoire propose des actions, qui peuvent être diverses. Il a permis d'apporter des réponses nouvelles à la demande d'aide, avec les partenaires locaux, d'expérimenter des façons d'agir "autrement" toujours pour mieux remplir nos missions de service public et mettre en œuvre nos propres politiques locales. Les opérations d'information collectives autour d'un thème – concernant la parentalité, la santé... –, qui permettent de toucher les publics qui viennent déjà à la MDS mais aussi les autres, sont nées ainsi. L'épicerie solidaire, par exemple aussi, à Trévoux, est partie du projet de service de la MDS, qui avait identifié le besoin. »

Le bilan positif du deuxième projet, 2007-2011, a conforté la démarche. Sur les 222 actions proposées par les huit territoires, 86 % ont été réalisées. Au cœur des enjeux notamment : l'accueil de l'utilisateur et la qualité de service, les actions concernant la famille et la parentalité. Côté qualitatif, le bilan souligne « un renforcement du partenariat local, une forme d'intervention sociale plus collective qui progresse, une plus grande place laissée aux initiatives des usagers dans les actions, des actions qui ont servi d'expérimentation ». Plus d'une dizaine ont été étendues à l'ensemble des MDS.

Ouverture, transversalité et innovation

Le troisième projet, 2014-2019, baptisé « Agir pour la solidarité » et approuvé le 24 juin dernier, va plus loin dans l'innovation et l'ouverture. Dans chaque territoire, les partenaires locaux (communes, intercommunalités, organismes publics, associations, centres sociaux, établissements scolaires...) ont été conviés à s'associer à son élaboration, via deux réunions avec les équipes des MDS, « pour un vrai diagnostic social partagé ».

Ouverture et transversalité renforcée également entre les services du Conseil général, avec pour la première fois aussi des actions associant par exemple les équipes de l'action sociale et celles de la culture.

En toute logique avec la politique départementale, les 239 fiches-actions proposées par les huit territoires s'inscrivent entièrement dans les axes de l'Agenda 21. On y trouve des actions innovantes, réunissant souvent professionnels, bénévoles et habitants. ● A.P.

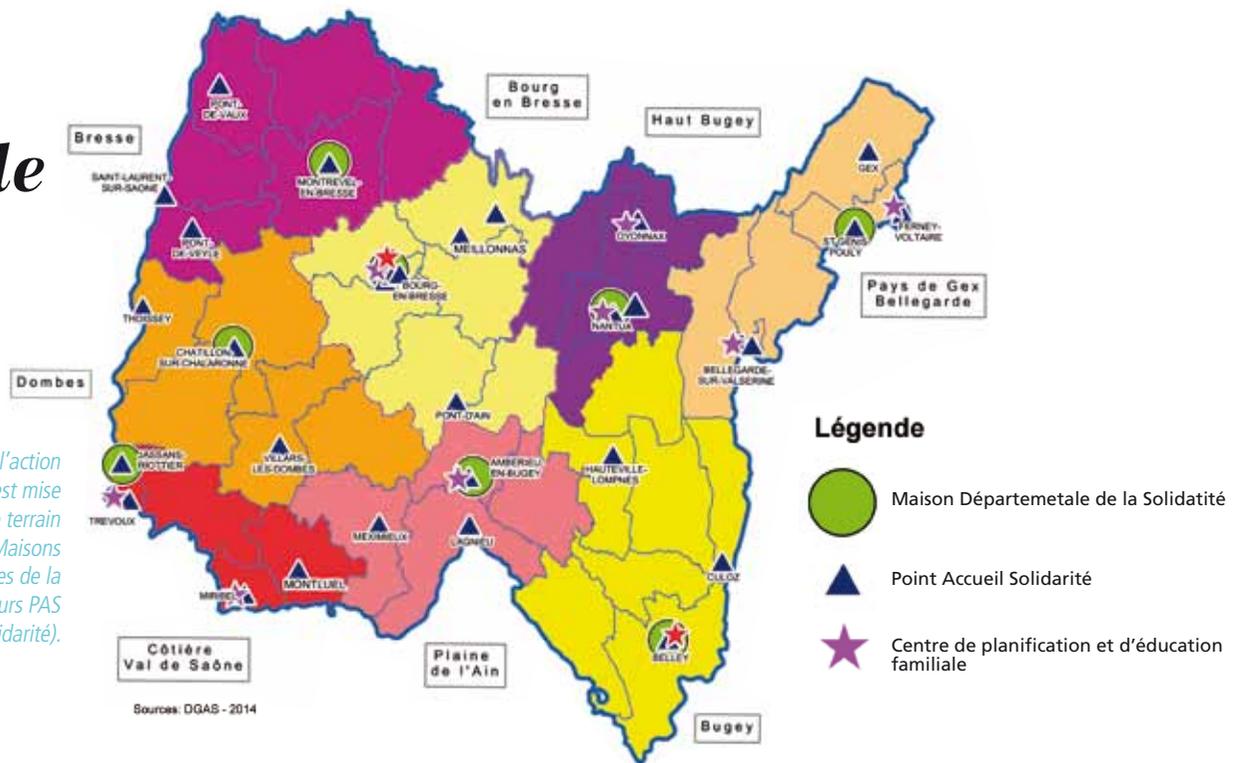
“ Un vrai diagnostic social partagé ”



→ « L'action sociale, ce n'est pas inventer des solutions à la place des gens mais avec eux », souligne Arlette Felizat-Abry.

nsversale

→ Territorialisée, l'action sociale dans l'Ain est mise en œuvre sur le terrain par les huit MDS (Maisons départementales de la solidarité) et leurs PAS (Points Accueil Solidarité).



SUR LE TERRAIN

Une Barrac écocitoyenne

Lutter contre le gaspillage et la précarité, dans un esprit écocitoyen, en invitant les usagers à remettre en état et transformer des objets de récupération, valoriser ainsi leurs compétences souvent méconnues et favoriser le lien social: l'idée lancée par la MDS Bugey fin 2012 a fait son chemin. L'action réunit une douzaine de personnes, tous les quinze jours, et trois professionnelles d'institutions partenaires (Conseil général, Caf, association d'aide à domicile AMFD). Un magasin de bricolage a apporté son soutien. La mairie de Lhuis a mis à disposition un local. Le 26 juin 2014, c'était portes ouvertes à la « Barrac »*, où le public a pu découvrir les réalisations « maison » des participants. Même état d'esprit à Culoz où, à l'initiative du PAS et avec la Caf pour partenaire, un petit groupe de personnes auparavant isolées se retrouve depuis trois ans, deux fois par mois, pour imaginer et organiser ensemble une sortie, un repas, une rencontre avec l'association lyonnaise Mozaïc Café... Le groupe s'est donné un nom, « Oasis », un logo et deviendra peut-être un jour une association.

« Le véritable enjeu de l'action sociale, c'est comment travailler "différemment" avec les publics pour construire ensemble des réponses d'intérêt collectif », rappelle Marie-Louise Goiffon, adjointe sociale à la MDS Bugey. ●

* Bugey Anti gaspille Récupère Recycle Apporte ses Compétences et sa Convivialité

Quotidi'Ain malin

Gérer un budget en « consommateur averti », mieux comprendre les rouages de l'administration, utiliser les services téléphoniques et internet des organismes, communiquer avec la banque ou l'assureur... Trouver et proposer des réponses à ces questions quotidiennes est le but de l'action « Quotidi'Ain malin » lancée par la MDS de Bresse, en partenariat avec la MSA et la Caf. Un petit



→ Premières réalisations du groupe Barrac : une table de jardin avec tabourets et étagère en carton.

groupe de personnes accompagnées par les travailleurs sociaux se réunit ainsi une fois par mois, à Montrevel ou Pont-de-Veyle, « avec à terme l'objectif d'organiser des soirées-débats pour un public plus large », précise Geneviève Allombert, adjointe sociale à la MDS Bresse. Premier bilan positif: « Les personnes disent retrouver une autonomie qu'elles n'avaient plus. » ●

EN BREF

→ Cinq facteurs de progrès

Cinq points clés, "facteurs de progrès", ont présidé à l'élaboration du projet « Agir pour la solidarité » 2014-2019 :

- plus d'ouverture sur les partenaires
- plus de transversalité entre les services du Conseil général
- plus de participation
- plus de cohérence pour les équipes de travail face à la pression de la demande.

→ 239 fiches-actions

Les actions proposées par les 8 MDS visent à :

- prévenir la précarisation (37 %),
- soutenir les familles pour renforcer leur rôle éducatif (21 %),
- améliorer le service public départemental (19 %),
- renforcer l'accès aux droits (17 %),
- permettre à tous de se loger (7 %). ●

SEMCODA

Patrick Giachino a pris les rênes



→ La permutation était connue depuis quelques mois : Patrick Giachino a pris la direction de la SEMCODA, en remplacement de Gérard Lévy qui devient directeur du foncier et du patrimoine. Son jeune successeur est entré dans la SEM en 2005 comme responsable de la maîtrise d'ouvrage. Le voici depuis juillet 2014 maître d'œuvre d'une société

développé ses compétences et son niveau d'activités depuis plus de dix ans. Mais le nouveau patron sait que ce n'est pas sur ce terrain-là qu'on l'attend : son profil (un master dédié à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion immobilière, un diplôme d'études économique et juridique,

un DESS d'administration d'entreprise) le rattache aux gènes d'un opérateur du logement social de premier plan : « Dans une société atypique où les contacts sont directs et la réactivité permanente, je vais donner beaucoup de moi pour être proche des équipes. Elles sont la force de la SEMCODA et je le ressens encore plus depuis ma prise de fonction. Je suis heureux de relever ce défi pas facile et pas banal. »

Sa prise de fonction intervient dans un contexte difficile pour l'ensemble du secteur de la construction et du logement, plus particulièrement pour les entreprises. D'où sa volonté d'être attentif à l'accompagnement de tous les partenaires, « à commencer par notre clientèle qui, elle aussi, ressent les difficultés économiques. J'ai encore plus l'impression de servir, c'est ce qui me plaît dans cette activité. Nous ne devons pas oublier que nous opérons pour des personnes qui en ont plus besoin que d'autres, c'est la raison d'être de la SEMCODA. Elle a besoin de dégager des résultats pour être une société "durable". Cette exigence m'intéresse », conclut Patrick Giachino bien décidé à fendre l'armure. ●

FAMILLES MONOPARENTALES

Nouvelles garanties pour les pensions alimentaires

→ Depuis le 1^{er} octobre, l'Ain est l'un des dix-huit départements à expérimenter le nouveau dispositif de garantie contre les impayés de pension alimentaire (Gipa). Créé par la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes du 4 août 2014, le dispositif géré par la Caf de l'Ain et la MSA Ain-Rhône vise à mieux aider tout parent vivant seul avec son ou ses enfants, avec ou sans allocation, quand l'autre parent ne paie plus de pension alimentaire. Le dispositif s'appuie sur l'allocation de soutien familial (ASF). L'expérimentation qui se déroule sur dix-huit mois sera évaluée au bout de neuf mois. « Au-delà de l'accès au droit des familles monoparentales, c'est l'intérêt de l'enfant qui se joue, rappellent Marie-Claire Laurent-Sanna, directrice de la CAF, Murielle Nicod, directrice financière, et Joëlle Raynaud, sous-directrice de la MSA Ain-Rhône. L'enjeu est de lutter contre sa pauvreté et de maintenir le lien avec son parent débiteur. » La réglementation renforce également les modalités d'interven-



→ « C'est l'intérêt de l'enfant qui se joue », estiment Joëlle Raynaud, sous-directrice de la MSA Ain-Rhône, Marie-Claire Laurent-Sanna, directrice de la CAF, et Murielle Nicod, directrice financière.

tion des organismes de prestations sociales, partenaires de trois associations de médiation familiale pour maintenir le rôle de chaque parent malgré leur séparation : l'École des parents et des éducateurs (EPE), l'ADSEA et le CIDFF. ●

www.caf.fr
www.msa01-69.fr

SOLIDARITÉ

Les brioches du cœur

→ « Du 6 au 12 octobre 2014, l'abus de brioche est fortement recommandé pour la solidarité ! » Cette année, l'opération Brioches de l'Adapei de l'Ain, comme des autres associations adhérant à l'Unapei, est à nouveau plus qu'une vente. Dans l'Ain, plus de 200 communes ont participé, soit sous forme de subventions, soit en organisant la vente des brioches avec l'aide d'équipes recrutées au sein des Centres communaux d'action sociale (CCAS). En 2013, 29 463 brioches avaient été vendues et 40 326 € de subventions obtenus. Depuis 2012, le produit financier de l'Opération brioches est réparti sur des petites actions destinées à améliorer la vie des personnes handicapées mentales au quotidien. L'opération permet également d'aller à la rencontre des gens dans les villages, dans les villes, sur les marchés, dans les hypermarchés... et de parler de l'association. ●

ALERTE SUR LE CAMPUS

Quelle société voulons-nous ?

→ Le campus de Bourg de l'Université Lyon 2 a monté un partenariat avec le réseau Alerte pour proposer, le 6 octobre, une soirée inhabituelle à ses étudiants de licence AES* : une conférence-débat avec le président national du réseau Alerte, François Soulage, suivie de témoignages de bénévoles (engagés à Tremplin, Emmaüs, la Banque alimentaire et la Tannerie). Thème : une société développée doit-elle être une société solidaire ? La réponse constitue précisément le ciment de la douzaine d'associations engagées dans l'Ain au sein du réseau. Auront-elles convaincu les étudiants ? Ceux-ci doivent en tout cas réaliser une vingtaine d'heures de bénévolat associatif d'ici décembre, dans le cadre d'un tout nouveau module de leur licence intitulé « bénévolat et management ». ●

* Administration économique et sociale



ITEP LES ALANIERES DE BROU

Des projets novateurs

DIRIGÉ DEPUIS AVRIL PAR STÉPHANE MONTBOBIER, L'ÉTABLISSEMENT DÉVELOPPE PARTENARIATS ET OUVERTURES.



→ « L'ITEP doit être le plus ouvert possible » rappelle Stéphane Montbobier.

Thérapeutique, éducatif, pédagogique: « Il y a une véritable interaction entre les trois pôles, qui doivent être vraiment en lien, pour amener le jeune à donner de lui-même, à s'ouvrir à soi, aux autres, au monde », souligne Stéphane Montbobier, directeur de l'ITEP* Les Alaniers de Bourg à Bourg-en-Bresse depuis avril. Auparavant, il dirigeait une maison d'enfants à caractère social (MECS) à La Boisse. « J'ai débuté ma carrière comme chef de service d'un IRP** (ancien nom des ITEP), dans le Nord-Pas-de-Calais. Aujourd'hui, il y a une porosité entre le public des MECS et celui des ITEP. » L'esprit et le modèle associatif de l'Orsac, « avec son principe de subsidiarité, sa volonté de faire évoluer les pratiques, d'aller en avant », l'ont séduit et amené à postuler aux Alaniers, où il succède à Jacques Lécorché, parti à la retraite. « L'organisation de l'ITEP est une horlogerie bien huilée. Le premier objectif est de maintenir est la qualité des prestations, dans la continuité historique de l'établissement. »

Mutualiser les compétences

Dans l'esprit d'ouverture, visant toujours à accompagner au mieux le jeune, le nouveau directeur souhaite renforcer et développer les partenariats avec les institutions telles la MDPH « afin de réduire les délais d'attente »,

avec les familles et entre les établissements. Mutualisant leurs compétences, les Alaniers, l'ITEP Seillon et l'Institut des jeunes sourds créent une « plateforme » commune, qui permettra aux jeunes d'effectuer un stage dans l'un ou l'autre établissement, ouvrant ainsi le choix des filières professionnelles: restauration, entretien, espaces verts, menuiserie...

Un dispositif d'analyse des trajectoires des jeunes jusqu'à quinze ans après leur sortie de l'ITEP des Alaniers ou de l'Arc-en-ciel, via des récits de vie recueillis par un psychologue, est en projet.

Au sein de l'établissement, ouvrir et partager la réflexion entre jeunes, professionnels et familles, est l'idée clé du « centre de recherches thématiques » qui sera lancé cette année. Autour d'un thème commun – l'apprentissage, la mixité... –, tous seront conviés à écrire librement un texte. L'ensemble des productions sera réuni dans un recueil. « L'écrit donne de la matière à la pensée », rappelle Stéphane Montbobier.

Un éventail d'innovations qui, au final, tendent toutes vers le même objectif: « permettre d'améliorer les pratiques et avoir un regard introspectif sur l'établissement ». ● **A. P.**

* Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

** Institut de rééducation psychothérapeutique

En pratique

Seul ITEP mixte dans l'Ain, Les Alaniers de Brou à Bourg-en-Bresse accueillent 67 jeunes de 12 à 18 ans, ayant des troubles du comportement, dont 46 en internat. Le Sessad (service d'éducation spécialisée et de soins à domicile) accompagne 39 jeunes, de 12 à 21 ans.

L'équipe de personnel compte 72 salariés (= 52 ETP*).

L'accompagnement pédagogique du jeune passe par la formation professionnelle, axée sur la restauration (cuisine et service en salle, avec restaurant d'application ouvert au public) et la maintenance et l'entretien de locaux.

* Équivalent temps plein

→ Lors de la fête annuelle de l'établissement, en juin dernier.



L'aide à domicile intègre les Maisons de santé



→ De gauche à droite : Corinne Colletaz, Laure Dolique, Annie Jacquet, Cécile Burtin et Martine Verne.

FORTS DE LEURS 900 SALARIÉS, LES SERVICES DE L'ADAPA BÉNÉFICIENT À PLUS DE 7 000 PERSONNES PAR AN. EN INTÉGRANT AUJOURD'HUI LES MAISONS DE SANTÉ SUR CERTAINS DE SES SECTEURS D'IMPLANTATION, L'ADAPA SAISIT L'OPPORTUNITÉ D'INVESTIR DES LOCAUX NEUFS PLUS ADAPTÉS À SES MISSIONS.

L'état des lieux est parfois sans appel : locaux trop vétustes, mal organisés, voire inconfortables et difficiles d'accès. Bref, certains locaux de secteur ne sont plus adaptés aux services de l'ADAPA. L'opportunité de remédier à cette situation a commencé à poindre ces dernières années lorsque le département et les professionnels de santé, notamment les médecins généralistes, ont cherché à répondre concrètement à deux préoccupations : la désertification médicale et le rapprochement des professionnels de santé en un même lieu, une démarche encouragée par l'ARS (Agence régionale de santé), le Conseil général et les collectivités.

Visibilité, complémentarité et partenariat

En lien avec les intercommunalités mais aussi avec les bailleurs sociaux, des possibilités de locaux neufs sont apparues sur certains secteurs. Dans la mesure où ces locaux favorisent, de surcroît, « une visibilité qui correspond à notre public, nous avons intégré des maisons pluridisciplinaires de santé ou des maisons de santé proprement dites, explique Martine Verne, directrice départementale. La différence entre les deux

est subtile, elle tient au fait que certaines ne réunissent pas les critères retenus par l'ARS pour accéder à la pluridisciplinarité ».

Martine Verne souligne : « Nous nous situons en complémentarité de ce qui est développé par les professionnels de santé et nous participons du parcours de santé des personnes. D'une part, notre présence dans les Maisons de santé nous permet d'être reconnus ; d'autre part, elle nous amène à participer au décloisonnement entre le sanitaire et le social.

Là est bien l'enjeu essentiel, nous devons participer à la co-construction d'une réponse intégrée pour favoriser la fluidité du parcours de santé de la personne. L'ADAPA doit être complètement partie prenante de cette démarche. La proximité des professionnels de santé nous aide aussi à faire évoluer nos pratiques et favorise l'articulation entre les services. Elle permet également la reconnaissance des complémentarités au bénéfice des personnes. Cette démarche préfigure ce qui pourrait être demain une organisation sanitaire et sociale des territoires. » ● **M.B.**

28 antennes départementales

L'Adapa fournit 850 000 heures d'aides à domicile par an. Son intégration au sein des maisons de santé s'égrène depuis trois ans. Elle a débuté à Pont-de-Vaux et s'est poursuivie en 2013-2014 à Champagne-en-Valromey-Virieu/le-Grand, Tossiat, Bâgé-le-Châtel, Hautville, Nantua... D'autres projets sont en cours.

Connaissance et reconnaissance de chacun

« Ici, nous disposons d'une structure avec deux antennes, à Saint-Martin-du-Fresne et à Nantua même dans les anciens bâtiments de l'hôpital », commente Corinne Colletaz, responsable de secteur de Nantua et Izernore. « La pluridisciplinarité repose sur la présence de plusieurs médecins généralistes, des infirmiers libéraux, des kinésithérapeutes, des psychologues, des orthophonistes, des diététiciens... Le fait de rassembler des professionnels de corps de métiers différents favorise la connaissance et la reconnaissance du métier et du professionnalisme de chacun, au bénéfice, évidemment, de l'usager et du patient qui reste au centre de cette coordination. » L'antenne de l'ADAPA réunit une trentaine de salariées.

Abaisser les barrières

« À Bâgé-le-Châtel, nous nous trouvons dans une Maison de santé avec grand parking et surtout des bureaux accessibles à tout le monde. Précédemment, nos bureaux étaient à l'étage, explique Annie Jacquet, responsable de secteur ADAPA. Il est clair que les personnes que l'on aide peuvent passer bien plus facilement nous voir. Au sein de la maison, nous avons des échanges réguliers avec les deux médecins. Échanges non formalisés en réunions mais qui font que l'on a appris progressivement à se connaître. Et du coup à s'enrichir les uns, les autres. Ça a eu pour effet d'abaisser les barrières entre nous. Il y a encore certainement beaucoup de relationnel à construire mais c'est bien parti. » La maison fonctionne depuis novembre 2013.

Au plus près de la population

Cécile Burtin, responsable de secteur du canton de Pont-d'Ain, est arrivée à la Maison de santé de Tossiat en mars. « Ici, observe-t-elle, la complémentarité avec les professionnels de santé est mise en valeur par une présence dans un même lieu, de surcroît en plein cœur de village. Tous les usagers trouvent ça très bien. Ça les rassure même quelque part : ils disent, "ah mais vous êtes dans la Maison de Santé, alors vous connaissez mon infirmière, mon docteur ?" »

L'accessibilité donne, d'autre part, tout son sens à la notion de service de proximité. Cette réalité s'inscrit tout à fait dans la réflexion actuelle qui tend à faire en sorte que les services de l'ADAPA soient au plus près de la population à servir. ●

“
Décloisonner
le sanitaire
et le social”

→ À Tossiat, des locaux fonctionnels, notamment pour les réunions.



CHAMPAGNE-EN-VALROMEY / VIRIEU-LE-GRAND

Un lieu rassembleur

→ Laure Dolique, responsable de secteur sur les cantons de Champagne-en-Valromey et Virieu-le-Grand, a intégré les locaux de Virieu en mars 2013.

« Sur cette commune, il n'y a qu'un seul cabinet infirmier et qu'un seul médecin, donc ça tombe plutôt bien. Dans la Maison de santé pluridisciplinaire, ces deux professionnels de santé côtoient une assistante sociale, une infirmière puéricultrice et une kinésithérapeute.

Un dentiste est attendu. Avec la pharmacie dans le même bâtiment, il y a là un vrai projet, un vrai lieu rassembleur. La qualité de la collaboration permet un travail de confort au quotidien en pleine zone rurale. Portée par la Communauté de communes, la Maison, pour partie en bois, est dotée d'un toit végétalisé. Elle possède aussi un système écologique de chauffage et de régulation de la température. ●



→ Un lieu rassembleur dans une maison écologique en zone rurale.



ÉDUCATION

L'IME Georges Loiseau a fait sa

POUR LES JEUNES ACCUEILLIS DANS CE GRAND ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ, LE RETOUR DES VACANCES ESTIVALES EST UNE PÉRIODE PARTICULIÈRE. POUR LES PROFESSIONNELS AUSSI.



→ Cette année, sur les quatre-vingt-treize enfants accueillis, dix-neuf nouveaux ont fait leur rentrée.

À l'Institut médico-éducatif Georges Loiseau à Villereversure, la rentrée rime avec nouveauté : pensionnaires, locaux, horaires, formation, tout évolue, même l'équipe de direction ! « *C'est une équipe nouvelle et complète* », confirme Françoise Ravinet, cadre administratif. L'établissement est dirigé par David Mangiavillano, en provenance de l'IME Le Prélion, entouré de Françoise Ravinet, de Laurence Romeggio, responsable pédagogique, Hélène Ricard et Édith Cathelin, chefs de service pour les jeunes respectivement de moins de 16 ans et de plus de 16 ans. Et de l'avis d'Hélène Ricard, c'est une rentrée sur les chapeaux de roue qui a été vécue ! « *C'était mon premier jour ! Quand on arrive, tout est nouveau. Il faut prendre le train en marche.* » Dans le bâtiment central, l'équipe de direction a intégré des bureaux refaits à neuf : ils avaient dû être désinfectés et rénovés en avril en raison du mэрule.

Cette année, c'est aussi la première rentrée de dix-neuf jeunes. « *J'étais un peu triste de quitter mon école avant de venir à l'IME et j'avais un peu peur de la nouvelle.*

Je l'ai visitée en juin », témoigne Ameline, originaire de Jujurieux. Assis à leur table dans l'une des deux unités d'enseignement (UE), l'enfant et ses neuf camarades sont déficients intellectuels légers à moyens, avec ou sans troubles associés. Tous âgés de 12 ans, ils ont retrouvé les bancs de l'école mardi 2 septembre.

Une période d'adaptation

Soixante autres jeunes de 12 à 14 ans sont scolarisés dans l'UE, tandis qu'un à six le sont en milieu ordinaire chaque année. Mais avec les pré-admissions, la rentrée se prépare dès le mois de mai, voire en avril. Au début de l'été, l'équipe de direction organise une première réunion avec les nouvelles familles pour leur présenter l'établissement, l'organisation, les règles et répondre à leurs questions. Au retour des vacances, les « petits » nouveaux et leurs parents sont accueillis quatre jours avant la rentrée scolaire, le matin, les 2^e années et suivantes l'après-midi. « *C'est l'accueil éducatif qui s'échelonne jusqu'à la rentrée scolaire*, expliquent Hélène Ricard et Édith Cathelin. *Cette prérentrée leur permet de prendre contact avec les adultes et les autres jeunes, de faire connaissance avant la reprise de l'école. On leur fait visiter les lieux. C'est une*

“ *La rentrée se prépare dès le mois de mai* ”

rentrée

période d'adaptation d'autant plus importante pour les jeunes qui quittent le domicile familial pour la première fois. »

Le 2 septembre, les jeunes qui fréquentaient déjà l'établissement l'année précédente sont à leur tour accueillis par les éducateurs, le directeur et l'équipe enseignante dans le Pavillon. Passés la présentation des adultes et le rappel des règles de vie commune, ils partent avec leur enseignant, soit vers l'UE, soit vers un atelier de la formation professionnelle où ils recevront leur matériel respectivement scolaire et d'apprentissage. Le travail d'observation des éducateurs commence. « *Le projet personnalisé des nouveaux jeunes sera élaboré entre novembre et février* », précise Édith Cathelin.

Gérer les transports collectifs

Côté organisation, les quatre-vingt-treize jeunes accueillis cette année, dont soixante-sept internes et vingt-six semi-internes, sont répartis en huit groupes: six internes et deux semi-internes. Certains jeunes âgés de 16 à 20 ans sont logés dans les appartements dits « *d'accès à la vie autonome* » dans un petit immeuble en face de l'IME. « *Cette année, nous avons rapatrié les plus petits dans le bâtiment central pour mieux les accueillir et loger les plus grands dans le Pavillon, tout en y sécurisant les deux groupes mixtes avec un étage pour les filles et un pour les garçons.* » Dans le bâtiment central, deux surveillantes de nuit veillent sur les « *petits* » et l'infirmerie est proche. Les planètes et les étoiles qui donnent leur nom aux groupes ont également suivi les enfants...

Les jeunes viennent de tout le département – Pays de Gex, Bellegarde... – et de plus loin – Belleville-sur-Saône, Saône-et-Loire... À la rentrée comme au quotidien, Françoise Ravinet gère les transports collectifs. « *C'est une appréhension pour moi, mais ça s'est très bien passé. Je reçois une cinquantaine de parents pour les informer des changements dans les horaires.* » Même si la situation excentrée de l'IME permet d'éviter l'intrusion sur le site, elle ne facilite pas le travail de l'équipe éducative.

Un nouvel établissement en projet

« *Pour répondre à notre mission, que les jeunes soient de plus en plus à l'extérieur de l'établissement pour se former, pour travailler l'autonomie, l'inclusion... à 20 km de Bourg-en-Bresse, ce n'est pas évident. Il faudrait pouvoir compter sur les transports en commun...* » Le projet d'une nouvelle implantation en périphérie de Bourg est donc très attendu. En réunion plénière le 26 août, la directrice générale de l'Adapei, Michelle Pierret, l'a pré-

cisé aux soixante et onze professionnels (51 ETP*) qui ont fait leur rentrée, parmi lesquels sept professeurs de l'Éducation nationale (6 ETP), vingt-trois éducateurs et six professionnels de santé et médico-sociaux.

À l'IME Georges Loiseau, cinq jours sont donc prévus pour vivre la rentrée en douceur, tant pour les jeunes que pour les équipes. Cette année, chacun repart même à 12 h le vendredi au lieu du soir. « *Les besoins des jeunes qui habitent loin, et pour qui la semaine d'internat est longue, ont été pris en compte* ». Ceux des professionnels aussi. Ici comme en milieu ordinaire, l'adaptation des rythmes ne doit-elle pas favoriser les apprentissages? ● **A.S.**

* Équivalent temps plein.

FORMATION

La rentrée pré-professionnelle

→ À l'IME Georges Loiseau, les jeunes sont scolarisés en unité d'enseignement (UE) jusqu'à l'âge de 14 ans. De 14 à 15 ans, selon leur projet individuel, ils peuvent suivre la formation pré-professionnelle par alternance dans l'établissement. Ensuite, pendant trois ans, ils suivent la formation par alternance choisie dans l'un des secteurs d'activité proposés à l'IME: filière environnement – floriculture, espaces verts et viticulture – ou ETC (employé technique de collectivité) – cuisine et services, entretien du linge, des locaux. L'organisation alterne en fonction des besoins des jeunes et des choix (projet annuel de compétences transversales), autour des notions de coopération, de gestion financière et d'organisation des contenus. En 3^e année, tous les jeunes effec-



→ Une convention de partenariat a été signée avec quatre vigneronnes de l'appellation d'origine protégée du Bugey pour permettre aux jeunes de découvrir le secteur viticole et favoriser leur insertion socio-professionnelle.

tuent un stage d'une à trois semaines en milieu protégé (ESAT) ou en milieu ordinaire (EA), qui sert de support pour présenter le certificat de formation générale (CFG). En 4^e année, ils affinent leur projet professionnel. À 20 ans, les jeunes partent avec une formation professionnelle et une orientation en milieu ordinaire ou protégé. ●



→ FICHE SIGNALÉTIQUE



→ Le siège de la fédération ADMR de l'Ain, à Viriat.

ADMR

La référence du service à la personne

→ SIÈGE

Fédération ADMR de l'Ain
801 rue de la Source
BP 70014
01442 Viriat Cedex

→ COORDONNÉES

Tél. 04 74 23 21 35
Fax : 04 74 23 09 18
www.01.admr.org
info.fede01@admnr.org

→ FORME JURIDIQUE

Association loi 1901.

→ DATE DE CRÉATION

1945.

→ GOUVERNANCE

Un conseil d'administration composé de 22 membres dont le bureau

- **Anne-Marie Bouchy**, présidente
- **Geneviève Guisti**, directrice

Les valeurs :

- Respect de la personne
- Respect de tous les droits fondamentaux
- Confidentialité et discrétion
- Exigence et bienveillance
- Humanisme
- Professionnalisme

→ ACTIVITÉS PRINCIPALES

Association gestionnaire de 22 structures d'aide à domicile, 2 SSIAD (services de soins infirmiers à domicile), 1 centre de soins, 2 accueils de jour et 1 microcrèche.

→ SECTEURS GÉOGRAPHIQUES D'INTERVENTION

Ain

→ Historique

Dans la France d'après-guerre, les familles rurales sont confrontées, plus que d'autres, aux difficultés dans leur vie quotidienne. C'est dans ce contexte que les fondateurs de l'ADMR créent les premières associations d'aides familiales rurales avec l'objectif de venir en aide aux familles et de produire des emplois dans le monde rural avec l'idée de créer une profession nouvelle.

Dans une volonté de répondre aux besoins, l'ADMR a diversifié depuis ses services et les publics aidés (aide aux familles, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, téléassistance, livraison de repas, soins à domicile, garde d'enfants...). Aujourd'hui, ayant développé un réseau professionnel et soucieux de la satisfaction client, l'ADMR est certifié AFNOR Services à la personne à domicile.

→ Les missions

L'ADMR permet aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et leurs besoins.

Nos services s'adressent aux personnes libres de choisir le soutien qui leur convient.

→ Pôles de compétences

- Services à domicile : ménage, entretien du linge, courses
- Aide et accompagnement
- Préparation des repas

- Téléassistance

- Soins à domicile

- Accueil de jour

- Centre de santé infirmier

- Bricolage, jardinage

- Garde d'enfants

- Soutien aux familles

- Actions socio-éducatives (TISF, techniciens de l'intervention sociale et familiale)...

→ Démarche volontaire



Dans un souci d'amélioration continue, l'ADMR s'est engagée dans une démarche volontaire de la qualité. Elle répond alors aux six principes de la Charte Qualité :

- accueil, disponibilité et réactivité
 - clarté, rigueur et transparence
 - personnalisation, écoute et suivi
 - compétences, expériences et savoir-faire
 - confidentialité, respect et discrétion
 - qualité, évaluation et amélioration
- et s'engage à améliorer continuellement la satisfaction client et maintenir sa certification AFNOR.

→ Les chiffres clés

- > 5 800 personnes aidées
 - > 693 684 heures réalisées
 - > 30 associations
 - > 1 282 salariés
- * Chiffres 2013



→ L'ADMR apporte un service adapté aux besoins des personnes et des familles.

Une aide dont il ne faut pas avoir peur

CHARGÉ DE MISSION FSE AU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN, MAXIME MOREAU ACCOMPAGNE LES PORTEURS DE PROJETS D' ACTIONS INNOVANTES POUR LE RETOUR OU LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI.

Qu'est-ce que le FSE ?

Un programme pluriannuel de fonds européens pour le financement d'actions pour l'emploi. C'est le plus ancien des fonds d'aide européens: il existe depuis 1957. En France, le FSE est géré par l'État, qui peut donner délégation de gestion aux régions et aux départements. Dans l'Ain, le Conseil général gère une enveloppe attribuée par l'État, fixée selon des critères sociodémographiques, de 4,434 M€ pour le programme 2007-2013, dans le cadre des politiques d'insertion des bénéficiaires du RSA, toujours uniquement pour des actions visant l'emploi. L'État gère directement les dossiers FSE concernant des actions hors publics bénéficiaires du RSA.

Qui peut bénéficier du FSE ?

Le FSE n'aide pas des personnes mais des structures qui sont porteurs de projets. Il ne finance pas le fonctionnement mais aide à financer – pas à plus de 50 % – une action innovante, pertinente, intéressante pour l'ensemble d'un territoire.

Les structures candidatent en répondant à des appels à projets ou des marchés publics. Je les reçois, les aide à monter leur dossier et les accompagne. Il ne faut pas qu'elles hésitent à venir me voir ! Le FSE a tendance à faire peur. C'est vrai que son volet administratif est très lourd. Chaque euro dépensé doit être justifié. Mais ce n'est pas aussi complexe qu'on le croit ! Tous ceux qui ont bénéficié du FSE disent que cette rigueur dans le montage du dossier les a professionnalisés dans la gestion de leur structure. C'est une bonne école !

Quels projets ont été aidés ?

Par exemple, la mise en place par l'association Tremplin d'agents infirmiers pour aider les bénéficiaires du RSA à lever les freins liés à la santé pour le retour à l'emploi. L'action a donné de très bons résultats et va être pérennisée, hors FSE, dans le cadre des politiques d'insertion du Conseil général. Le FSE doit garder cet effet levier, c'est sa vocation.



→ « Le FSE offre des opportunités de cofinancement à saisir pour les acteurs de l'insertion professionnelle », rappelle Maxime Moreau.

Pôle Emploi a été aidé pour la création de 18 postes de conseillers en insertion professionnelle pour un accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA. Les Points Info Emploi de Bourg-en-Bresse Agglomération sont financés à 35 % par le FSE.

Le Conseil général a géré six dossiers FSE au programme 2007-2013 – d'autres ont été aidés dans l'Ain par le FSE directement géré par l'État –: le choix a été fait de privilégier un petit nombre de porteurs de projets mais qui soient réellement en capacité d'assumer le coût de gestion du dossier FSE qui, rappelez-le, reste lourd pour la structure. Leur nombre devrait augmenter dans le plan 2014-2020, qui va changer un peu les choses.

“ Une bonne école de gestion administrative ”

Qu'est-ce qui va changer ?

Le paysage se complexifie: l'État reste l'autorité de gestion du FSE mais la Région le devient également, pour les actions relevant de la formation professionnelle. Le Conseil général reste gestionnaire délégué.

Le FSE finançait uniquement des opérations pluriannuelles. Il pourra financer aussi des actions plus courtes pour répondre à des besoins ponctuels.

En même temps, le FSE se simplifie: un taux forfaitaire est mis en place pour le calcul des charges de personnel liées à l'action.

Toutes les candidatures se font sur une plateforme dématérialisée. Les appels à projets sont en ligne sur le site Internet du Conseil général. Des réunions d'information vont être organisées pour les porteurs de projets. Je le répète: qu'ils n'hésitent pas me joindre ! ●

* <https://ma-demarche-fse.fr>

Propos recueillis par Annick Puvillard

Tél. 04 74 24 48 14
maxime.moreau@cg01.fr
www.ain.fr

Vers un guichet unique intégré



QUELLE QUE SOIT LA STRUCTURE CONTACTÉE PAR LA PERSONNE MALADE OU SA FAMILLE, UNE RÉPONSE HARMONISÉE DOIT POUVOIR LUI ÊTRE APPORTÉE. C'EST TOUTE L'AMBITION DE LA MAIA DE L'AIN.

→ Marité Josserand, Christelle Belmonte et Clotilde Outré sont les trois gestionnaires de cas de la Maia de l'Ain actuellement.

→ On en imagine facilement les attributs, mais elle ne ressemble en rien à une maison ! Créée dans le cadre du plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012, la Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (Maia) de l'Ain est portée par l'Association d'action gérontologique du bassin burgien (Adag BB). « C'est un réseau d'acteurs des secteurs social, médico-social et sanitaire, qui coordonne la prise en charge des personnes âgées de plus ou moins de 60 ans, diagnostiquées de la maladie, rappelle Bénédicte Carré, coordinatrice. L'idée est de construire un guichet unique intégré pour éviter les ruptures dans leur parcours. » À cette fin, le comité stratégique de la Maia commun à la filière gérontologique, regroupant les principaux financeurs* et représentants d'usagers, réalise l'état des

lieux des services et dispositifs présents dans l'Ain. Actuellement, en réponse à l'appel à projet de l'ARS, vingt-deux Maia sur trente prévues en Rhône-Alpes existent. L'Ain est le seul département dans lequel

“ Éviter les ruptures dans le parcours des personnes ”

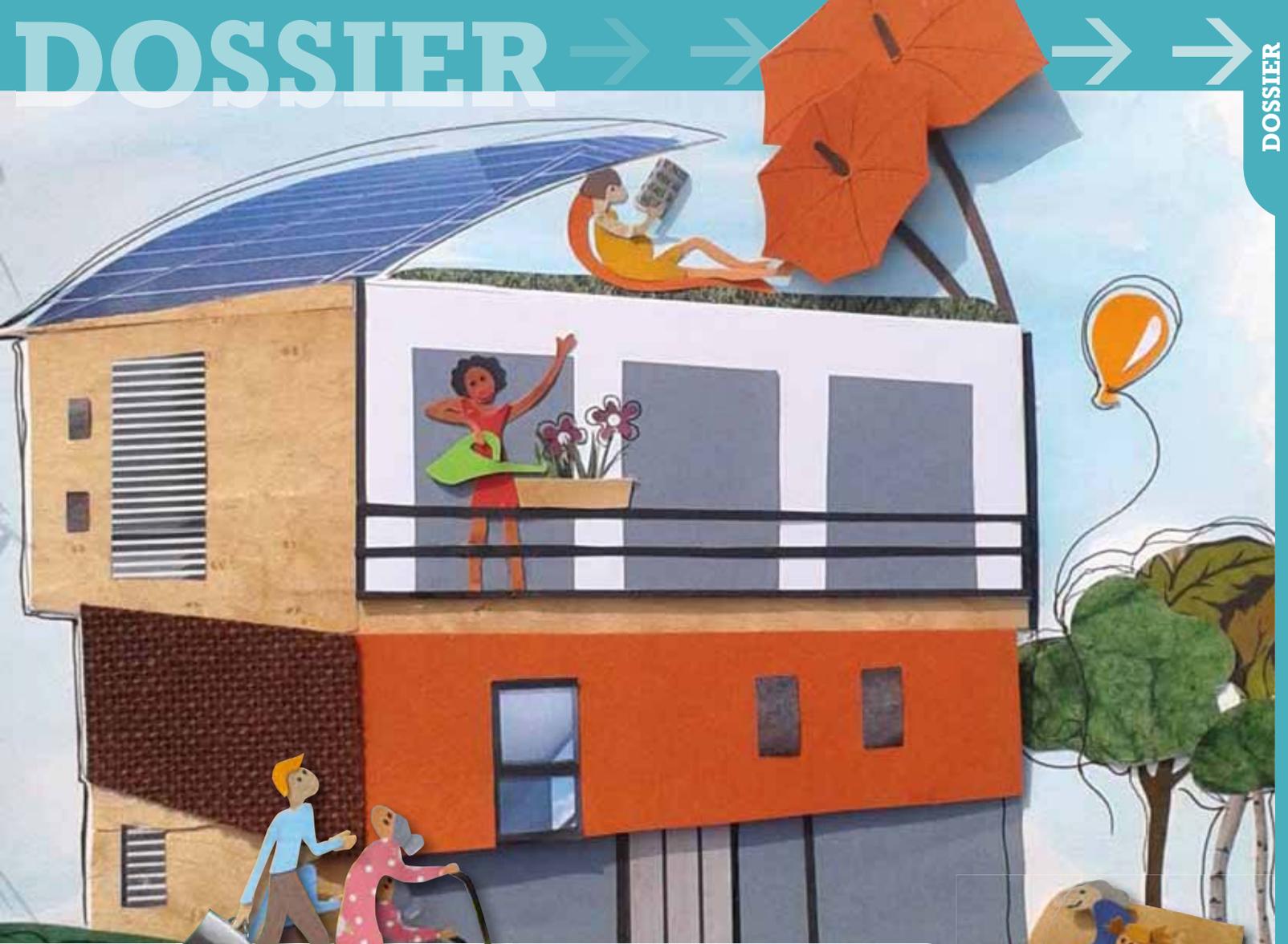
une association porte le dispositif. En Isère, c'est un réseau de santé, dans les autres départements, le Conseil général. « Normalement, le territoire de la Maia est celui de la filière gérontologique du département », précise Bénédicte Carré. La porte d'entrée du dispositif dans l'Ain a été celle du Centre local d'information et de coordination (Clic) du bassin burgien. Depuis, le territoire de l'organisation a été étendu. Il couvre désormais ceux du Clic des Pays de Bresse et celui du

Clic des Trois Cantons qui orientent les personnes vers les bons dispositifs. « L'objectif est bien de travailler en optimisant les organisations existantes. » Pour confirmer leur vocation, le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, adopté par l'Assemblée nationale le 17 septembre 2014, fait évoluer le nom des Maia. Il signifie désormais « méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie ».

Mieux identifier les critères de fragilité

Pour mener l'action de la Maia, l'Adag BB emploie trois gestionnaires de cas. « La gestion de cas est déclenchée par un professionnel de proximité auprès du Clic de référence, après repérage des alertes par les professionnels », expliquent Marité Josserand, Christelle Belmonte et Clotilde Outré. Mais ces ressources humaines semblent bien réduites au regard des besoins des malades et des aidants dans l'Ain... « Nous intervenons souvent pour des situations à domicile fragilisées, qui représentent un petit pourcentage de situations. Nous suivons trente-cinq personnes de plus de 80 ans en moyenne par an. » Les critères d'orientation vers la Maia relèvent d'un maintien à domicile fragilisé par la perte d'autonomie ajoutée à, par exemple, un défaut d'aide ou un isolement, un déni de la pathologie ou des difficultés à mettre en place un plan d'aide adapté. Au fil des années, les trois gestionnaires de cas constatent que les critères de fragilité pourraient être davantage repérés en amont pour éviter les ruptures (hospitalisation d'urgence) dans le parcours des personnes. La création d'un guichet unique intégré prendra donc tout son sens. Affaire à suivre. ● **A.S.**

* Agence régionale de santé (ARS), Conseil général de l'Ain, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat)



Logement Solutions innovantes pour l'habitat social

DOSSIER RÉALISÉ
PAR LA RÉDACTION.

Le parc social est-il en capacité de faire une place à toute personne, même aux plus fragiles ? En quoi peut-il être un terrain d'expérimentation privilégié des solutions d'accompagnement des personnes vieillissantes dont la proportion augmente ? Comment peut-il faire baisser les factures énergétiques et les charges locatives ? Autant de questions auxquelles ce nouveau dossier rédactionnel a cherché à répondre en recensant quelques-unes des solutions innovantes développées dans l'habitat social dans l'Ain, au gré des avancées technologiques et réglementaires.

De Bourg Habitat à Dynacité, en passant par la Semcoda, Logidia ou Ain Habitat, tous les bailleurs sociaux adaptent leur offre de logements pour répondre à l'évolution des modes de vie et aux besoins de leurs occupants : logements intergénérationnels avec en point d'orgue les programmes Haissor (Habitation intermédiaire service solidaire regroupé), logements accessibles et projet de maison-témoin adaptée au handicap pour les acteurs du bâtiment à Hauteville-Lompnes, locations de chambre d'étudiant chez les seniors, location-accession à la propriété pour les jeunes ménages

(ou primo-accédants)... En soutenant le développement de services de proximité, les acteurs de l'habitat social favorisent également le maintien à domicile des plus âgés.

Dans le secteur de la construction, les démarches environnementales prennent le pas. Les logements collectifs ou pavillons locatifs BBC (bâtiment basse consommation) fleurissent un peu partout, l'utilisation de la filière bois s'affirme et les bâtiments collectifs à énergie passive commencent à voir le jour. Sans oublier les projets d'écoquartier qui se concrétisent. Autre innovation, les chantiers de rénovation utilisant des clauses d'insertion sur des territoires exclus des programmes de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).

Cette capacité des bailleurs sociaux à répondre aux besoins d'un public large et divers n'est donc pas le fruit du hasard. À bien la regarder, ne serait-elle pas dans leurs gènes, comme le montraient les professionnels des HLM réunis en congrès à Lyon fin septembre ? ● **A.S.**



→ Georges Bullion, directeur de Dynacité

En quoi l'innovation est-elle essentielle pour le logement social ?

Elle est vitale. Elle passe par l'obligation de maîtriser les coûts de construction. Pas de fioritures mais un rapport qualité/prix décisif. Je m'explique : avant, nous prenions en compte le coût global de la construction. Nous intégrons désormais la durée d'exploitation pour déterminer ce qu'on appelle la qualité d'usage. Exemple : le calcul de la consommation d'énergie à long terme. Quelle énergie : gaz ou électricité ? Quelle stratégie pour maîtriser la consommation ?

L'innovation est très liée à l'enjeu de la maîtrise de la consommation énergétique.

Nous sommes tous entrés dans le Grenelle de l'environnement. Donc, à nous de nous poser des questions qu'on ne se posait pas avant.

POINTS DE VUE

L'innovation passera par l'offre de services

Les responsabilités régionales et nationales du directeur de Dynacité l'ont amené à s'intéresser à toutes les solutions innovantes dans le logement social. Question d'image, mais surtout question de confort et de baisse des coûts.

Comment faire jouer le curseur des économies d'énergie sur les charges puisqu'on ne peut le faire sur les quittances de loyer ? Nous sommes en recherche même sur la question de la pédagogie à développer auprès des locataires pour que l'innovation soit efficace. Dans un même bâtiment, leur consommation peut varier du simple au double en fonction du comportement. Nous mettons en place un accompagnement et des " Éco-Logis ", appartements de démonstration. Dans chaque rénovation, nous avons une animation pédagogique où tout le monde est associé. À Hauteville et Jassans, nous proposons des tablettes pour suivre sa consommation. Mais tout cela suppose un accompagnement.

Comment voyez-vous l'avenir du métier de bailleur social ?

Il aura deux missions. Une, traditionnelle : loger. Une autre, nouvelle, à l'image de ce qui se passe aux Pays-Bas : proposer des services. Un exemple : l'ADAPA intervient chez nombre de nos locataires âgés ; par convention, nous allons faciliter cette mise en relation. Pourquoi ne pas développer une marque qui globalise cette offre de services ?

Pour combler les baisses de dotation ?

Nous faisons face comme beaucoup à la baisse de l'argent public. Pour assurer leur développement, les bailleurs doivent vendre du patrimoine – Dynacité réalise 150 ventes en moyenne par an. Il faut aller au-delà en espérant que les banques suivront.

Innover est-ce aussi concentrer ?

Quel avenir pour un office qui a moins de 1 000 logements ? La logique du regroupement a prévalu par exemple à Bellegarde où nous avons rénové le parc. Je ne crois pas que son maire s'en plaigne...

Vous œuvrez beaucoup pour la construction bois.

Les promoteurs privés y sont arrivés, pourquoi pas les bailleurs ? Nous souhaitons industrialiser une production, en lien avec la filière bois, pour faire baisser les coûts, construire local et durable.

Et l'habitat participatif ?

C'est une piste, marginale. Nous restons ouverts... ●

→ Le village de la révolution silencieuse

Pile dans notre sujet ! À l'occasion du congrès HLM qui s'est tenu à Lyon en septembre, un village dédié à l'innovation sociale et solidaire en Rhône-Alpes a été aménagé à Eurexpo. Les promoteurs de cette « @évolution silencieuse » (l'ARRA, c'est-à-dire les principaux acteurs de la région) ont compilé en six maisons toutes les solutions innovantes engagées tant en matière de bâti que d'ingénierie sociale ou de service. IDEAL lancé par Bourg Habitat en lien avec la CAF de l'Ain ou les Éco-Logis de Dynacité en font partie (voir pages suivantes). Autant de réponses aux « mutations profondes, économiques, écologiques et sociale » et parce que « l'imagination collective est indispensable dans un contexte de raréfaction des finances publiques ». Ces exigences constituent ainsi une sorte de retour aux sources du logement social : répondre à une demande que l'on qualifie aujourd'hui de citoyenne et qui permet, comme dans les années 50 et 60, d'asseoir le développement des territoires. Ce n'est pas un hasard si Rhône-Alpes est à la pointe de cette forme d'innovation : la demande de logements y est forte et l'exigence d'un vivre ensemble responsable plus affirmée qu'ailleurs. Paradoxe des paradoxes : ce condensé de modernité a trouvé un lieu et un label pour s'épanouir : le village. L'innovation peut-elle s'envisager comme un produit du terroir ?

www.arra-habitat.org



→ Georges Puvillan (Dynacité) et Denis Perron (Conseil général de l'Ain) présentent les projets Haissor dans le Village de l'innovation sociale et solidaire, au congrès national HLM, à Lyon.



Trois questions à Jacques Rabut

Haissor propose un bâti qui lutte contre l'isolement

Deux vice-présidents du Conseil général se partagent Haissor : Denis Perron s'occupe des murs (au titre de l'habitat) et Jacques Rabut des habitants au titre de la cohésion sociale et de la dépendance.

→ La formule Haissor est-elle innovante ou exemplaire ?

Innovante car elle répond à sa manière à une démarche de développement local qui lie bailleur social, collectivité et association d'aide à domicile, sous l'égide du Conseil général. Nous n'en sommes pas les concepteurs puisque le modèle vient du Valais suisse et qu'on en trouve des "bouts" un peu partout. Haissor va plus loin avec une réflexion en amont et une aide financière graduée. Mon collègue Denis Perron a présenté le dispositif au congrès HLM. Un dispositif qui intéresse la presse et les opérateurs spécialisés.

→ L'essayer c'est l'adapter : tout est allé très vite ?

Nous sommes allés dans le Valais en 2011 (je venais de prendre mes fonctions). Nous sommes passés ensuite au cahier des charges. Tout a été très vite avec une première réalisation en 2013, déjà en germe, à Fareins qui est considérée comme une opération pilote.

→ Comment résumer la philosophie d'Haissor ?

Le Conseil général avance en s'appuyant sur une conviction : plus les personnes âgées sont intégrées, moins elles ont de

risques de tomber rapidement dans la dépendance. Il faut donc lutter contre l'isolement social. Haissor propose un bâti qui lutte contre cet isolement ; la salle commune est au cœur de la maison et crée un environnement favorable pour que les seniors bénéficient de la vie sociale et associative de la commune. Certains souhaitent aller au-delà de notre projet de base pour mettre en place des initiatives auxquelles nous n'avions pas pensé. À Viriat, par exemple, la salle commune ouverte aux associations locales pourra servir au "mamie-sitting".

→ Peut-on dire que le Conseil général cherche à varier son offre pour le logement des personnes âgées dépendantes ?

Je crois que l'on peut parler de parcours, sans savoir d'ailleurs si les bénéficiaires sont prêts à y adhérer. La première étape correspond à l'aménagement du domicile et aux aides que nous pouvons lui apporter. Le PACT Ain propose une bourse aux logements adaptés, adaptables ou accessibles*. Le deuxième, c'est bien sûr le dispositif Haissor. Le troisième, à mesure que l'on entre dans la dépendance, ce sont la MARPA ou l'EHPAD. ●

*<http://pact01.adalogis.fr>

FINANCEMENT

Des logements à loyers modérés pour les seniors

→ Les neuf programmes retenus dans l'Ain dans le cadre du dispositif Haissor, suite à un appel à expérimentation lancé par le Conseil général en 2013 (Cf article « Haissor : la preuve par neuf », *InterAction* n°80, 07/2014), associant une commune, un bailleur social et une association d'aide à domicile, sont soutenus par le Département à hauteur de 70 000 euros environ. Si la collectivité met le foncier à disposition, le bailleur s'engage à produire des logements

adaptés aux personnes à mobilité réduite, dotés d'installations de confort et de sécurité. ●

Zoom sur le Pré du Moulin

→ À Chavannes-sur-Suran, le projet Haissor s'inscrit dans la démarche d'approche environnementale d'écoquartier du Pré du Moulin entreprise depuis 2010. Les travaux de construction de La Maison du Moulin par Bourg Habitat ont commencé. Le projet d'un montant prévisionnel de 583 000 € comprend six logements Haissor sur un programme de dix-huit logements

(neuf lots libres, six collectifs et trois en accession sociale). Il a été conçu pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Les résidents seront sollicités pour participer aux activités assurées mensuellement par l'ADMR, en lien avec les professionnels de santé et les associations locales. Les logements devraient être livrés en janvier 2016 et attribués en septembre 2015. ●



→ Six logements Haissor sont prévus à Chavannes-sur-Suran.

LOGEMENTS VACANTS

Première opération de parrainage à Dynacité

→ Dynacité innove dans ses méthodes de commercialisation. Depuis le 1^{er} juillet, un système de parrainage permet aux locataires de recommander le bailleur à des proches qui recherchent un appartement à louer sur une dizaine de communes autour d'Oyonnax. Le parrain peut gagner 150 euros d'achat, et le filleul 100 euros à valoir dans les restaurants partenaires. ●

Renseignements : 04 74 81 26 61 / ag.oyonnax@dynacite.fr / ag.oyonnax@dynacite.fr

Villa Renaissance : modèle 3 en 1

Une maison exemplaire, lieu de vie, de démonstration, de formation, pour le monde médical, les personnes en situation de handicap et leur famille, et les artisans du bâtiment, des travaux publics, du paysage... ? C'est possible ! Pour la première fois dans l'Ain, un bâtiment va être aménagé dans un but thérapeutique et pédagogique. « Il s'agit d'une villa de fonction de plain-pied située dans le parc du centre de rééducation Orcet Mangini (Orsac) à Hauteville-Lompnes », précise Annie Irlzkowski, secrétaire général de la Capeb¹.

Un projet novateur : à l'origine, Philippe Pesenti, artisan plâtrier peintre implanté à Hauteville-Lompnes et ancien président de la Capeb. L'entrepreneur suit de près le projet Renaissance de la ville d'Évreux (Eure) : un appartement témoin, espace pilote de solutions techniques et technologiques pour l'aménagement du cadre de vie des personnes à mobilité réduite. En 2012, le label Handibat^{®2} en poche, Philippe Pesenti sollicite le centre de rééducation Orcet Mangini, où une villa de fonction attend d'être rénovée et le besoin de mieux préparer le retour à domicile des patients est pressenti. Le 18 avril 2014,

Frédéric Bagne, président de la Capeb, Philippe Pesenti, représentant l'Association Renaissance dans l'Ain, et Alain Schneider, directeur de l'établissement médical, signent une convention de mise à disposition gracieuse de la villa.

Livraison prévue en 2016. Moyennant son financement, le réaménagement de la maison devrait commencer au printemps 2015. Le budget prévisionnel, hors matériel médical spécifique, s'élève à 328 473 € H.T. Les travaux et le choix des matériaux se feront de manière coordonnée entre les différents partenaires du projet. À terme, des personnes en situation de handicap pourront y évaluer leur capacité à vivre de façon autonome et se familiariser avec un environnement adapté, avant de réintégrer leur domicile. La maison servira également de vitrine et de lieu de formation sur les matériaux, les techniques novatrices et les équipements pouvant être mis en œuvre dans un projet d'adaptation d'un logement. ●

1 Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment.

2 Handibat[®] est une marque collective de la Capeb, destinée à tout professionnel du bâtiment qui a satisfait à des critères objectifs de capacités professionnelles en matière d'accessibilité.



→ Le projet de la Villa Renaissance à visée thérapeutique et pédagogique est unique dans l'Ain.

→ 700 à 800 patients

environ par an se rendent dans le centre de rééducation Orcet Mangini, consécutivement à des fractures, des accidents de la route, des blessures, qui impactent leur système neurologique ou locomoteur. L'établissement peut leur offrir une hospitalisation complète, notamment dans le cadre de séjours de rééducation. Le centre dispose sur place d'un plateau de rééducation : ergothérapeutes, kinésithérapeutes, neuropsychologues, orthophonistes, moniteurs de sport...

Propriétaires solidaires

→ Le parc privé de logements s'ouvre aussi aux locataires aux revenus les plus modestes. Habitat et Humanisme invite les propriétaires à louer leur bien au prix d'un logement social (environ 5 €/m² par mois), l'association s'engageant à assurer la gestion et à accompagner la famille logée. Le dispositif prévoit aussi la possibilité de subventions pour la rénovation du bien. Au centre-ville de Bourg-en-Bresse, neuf appartements ont ainsi été réhabilités et loués, sept sont en cours de travaux, quelques autres sont en projet. L'action devrait voir le jour aussi sur le secteur Plaine de l'Ain Côtière.

Grâce à l'épargne solidaire, Habitat et Humanisme construit aussi des résidences sociales. Après La Fontaine en 2002, une deuxième sera inaugurée à Gex le 21 novembre 2014. Sur les dix-huit logements de la résidence Château Gagneur, qui sera gérée comme la première par l'association Accueil gessien, trois seront réservés à des femmes victimes de violences, avec ou sans enfants.

« Des communes qui souhaitent aménager un logement d'urgence, afin de répondre à des besoins ponctuels, commencent aussi à faire appel à nous », précise Alain Ziller, président d'Habitat et Humanisme des Pays de l'Ain. ●

www.habitat-humanisme.org

Dynacité innove

→ Parmi les initiatives régionales à caractère innovant, social et solidaire, Dynacité porte plusieurs projets. 6 appartements Haissor en lien avec l'Adapa et 4 appartements classiques dans un même bâtiment devraient être livrés fin 2016 à Chalamont. À Trévoux, le projet du quartier des Cèdres, en lien avec Val de Saône Dombes Services, concerne 6 appartements Haissor et 8 appartements classiques locatifs prévus fin 2016. À Viriat, le projet en lien avec l'Adapa prévoit 6 logements Haissor et 10 appartements classiques dans un même bâtiment pour fin 2016. Autres innovations, les réunions en pied d'immeuble avec les locataires, les solutions d'emploi des personnes en insertion sur des territoires exclus du dispositif Anru et le nouveau métier de référent qualité sécurité, en lien avec les 240 chargés d'entretien de l'office. ●



Trois questions à Michelle Pierret, directrice générale de l'Adapei

L'Adapei travaille sur plusieurs projets innovants

→ **Où en est le projet que vous menez avec la Croix-Rouge Française sur Bellegarde-sur-Valserine pour l'hébergement de personnes handicapées vieillissantes ?**

Les premières réflexions autour du projet sont nées en janvier 2013. Il s'agit d'un projet d'accompagnement du vieillissement des personnes handicapées, dans le cadre du schéma départemental en faveur des personnes handicapées 2015-2020 du Conseil général en cours de finalisation. L'Agence régionale de santé (ARS) et le Département nous ont demandé de proposer une prise en charge adaptée pour les personnes handicapées vieillissantes. Plusieurs réunions ont été organisées entre les différents partenaires. Les travaux pourraient démarrer en 2015 pour une livraison possible en 2017.

→ **C'est une première, car il n'existe pas encore de solution d'hébergement adapté dans l'Ain...**

C'est exact. Lorsqu'elles arrivent à l'âge de 70 ans, les personnes handicapées sont orientées en Éhpad avec une double difficulté : celle liée à la dépendance et au handicap. Le projet s'inscrit dans le cadre de la reconstruction de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Éhpad) de la Croix-Rouge Française à Bellegarde-sur-Valserine pour 80 lits, dont 12 dédiés aux personnes handicapées vieillissantes sous la forme d'une petite unité de vie au sein de l'établissement. Une deuxième innovation va concerner l'accompagnement des équipes de la Croix-Rouge pour la prise en charge spécifique des personnes handicapées. Notre prestation de service pourrait s'étendre à d'autres Éhpad dans l'Ain.

→ **Il n'y a pas non plus d'évaluation commune de la dépendance et de la situation de handicap...**

Notre travail avec la Croix-Rouge a bien mis en lumière la difficulté d'appréhender la double contrainte du handicap et de la dépendance avec les outils dont nous disposons aujourd'hui : d'un côté, la grille nationale AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources); de l'autre, le guide d'évaluation (GEVA) des besoins de compensation de la personne handicapée. Il n'existe pas de grille unique. C'est pour cela que l'Adapei travaille sur un projet innovant de grille mixte à partir d'un outil canadien – le système de mesure de l'autonomie fonctionnelle (Smaf) – dans le cadre de la filière gérontologique du Pays du Haut-Bugey pilotée par le gériatre Matthieu Debray. C'est Bernard Genevrié, référent Adapei pour le vieillissement, qui en est chargé. ●



→ Dans le cadre des clauses d'insertion signées avec Bourg-en-Bresse Agglomération, quatre personnes travaillent sur le chantier de construction de 23 appartements Dynacité à Dompierre-sur-Veyle, territoire exclu du dispositif Anru.



→ À Bourg-en-Bresse, à l'angle du boulevard Saint-Nicolas et de la rue Charles-Robin, Bourg Habitat construit 25 logements intergénérationnels ainsi qu'une nouvelle salle de quartier pour maintenir le lien et renforcer les échanges entre les générations.



→ Pour la santé aussi, les bailleurs sociaux innovent ! 35 projets de maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) sont actuellement portés par la Semcoda. Dans un bâtiment réhabilité par le bailleur et pensé avec les professionnels de santé, la MSP Norélan mise en service le 1^{er} août offre la particularité d'un fonctionnement mutualisé entre professionnels afin de libérer du temps pour le médecin et son patient.



→ Pour officialiser le lancement de la construction des nouveaux locaux de la Banque alimentaire de l'Ain, son président Gilles Bollard et Rachel Mazuir, président du Conseil général de l'Ain, ont posé la première pierre le 12 octobre. Un projet solidaire rendu possible grâce au financement de la Semcoda, du Conseil général et de Bourg-en-Bresse Agglomération.

AMÉLIORER LE BÂTI

Habitat social et durable, c'est possible

Dans le bâti, petits et grands bailleurs sociaux ne sont pas non plus les derniers en termes d'innovation ! Constructions BBC (bâtiment basse consommation), maisons à ossature bois, outils de gestion des consommations énergétiques... De Bourg Habitat à Dynacité, en passant par Logidia ou la Semcoda, les solutions fleurissent au gré des développements technologiques et réglementaires pour favoriser les approches environnementales, la maîtrise des coûts d'exploitation et la baisse des charges dans l'habitat social. Exemples.

Innover avec l'approche environnementale de l'urbanisme

À Curtafond, 24 logements ont été pensés autour d'une architecture bioclimatique : 16 maisons à ossature bois labellisées BBC en location, 4 en accession à la propriété et 4 lots libres pour la construction. « C'est la première opération dans l'Ain à avoir bénéficié d'une approche environnementale de l'urbanisme (AEU) », précise Laurent Ayrihac, chef de service maîtrise d'ouvrage de Bourg Habitat. Le projet a été initié en 2008 et les logements mis en service en juillet 2013. « L'innovation porte sur la chaufferie bois collective avec un réseau de chauffage auquel tous les logements sont raccordés. Cette solution permet notamment de réduire les charges et de maîtriser le coût de l'entretien. » Bourg Habitat suit de près les consommations d'eau,

d'électricité et de chauffage de ses locataires. Un livret d'accompagnement leur a été remis pour les aider à bien utiliser leur logement. « L'hiver, par exemple, ils sont invités à fermer les volets quand ils rentrent chez eux le soir, afin de garder la chaleur emmagasinée pendant la journée. L'été, l'eau chaude est fournie par les panneaux solaires. Pour le passage de l'été à l'hiver, un complément électrique est prévu. L'année dernière, les locataires n'en ont pas ressenti le besoin avant le mois de novembre. » De l'habitat bioclimatique à l'habitat passif, il y a plus d'un pas. Pour être qualifiée de « passive », une maison doit encore réduire ses dépenses d'énergie de chauffage par rapport à une maison labellisée BBC. Avis aux courageux ! ●

BBC ou Bien faire Baisser le

Les bailleurs sociaux privilégient la qualité de leurs constructions et l'aspect environnemental dans une démarche de maîtrise des coûts et des charges pour les habitants. Pour les locataires de logements BBC, l'enjeu est d'obtenir des résultats sur leur facture énergétique. Exemple avec le Hameau des Artistes, rue Honoré-de-Balzac à Saint-Denis-lès-Bourg. Logidia a construit 14 pavillons de plain-pied selon le label BBC, livrés en juin 2013. « L'objectif est d'offrir aux locataires un réel confort de vie, avec un coût d'exploitation maîtrisé, et des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite », confiait fin août



→ La chaufferie bois collective permet notamment de réduire les charges et de maîtriser le coût de l'entretien des logements.

→ À Saint-Denis-lès-Bourg, l'écoquartier de la Viole conçu par Jean-Vincent Berlotier, architecte urbaniste-conseil de la commune, figure parmi les treize projets retenus par la région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un appel à projets "Quartier durable". Deux des sept bâtiments contemporains prévus sur cinq ans, dont six de logements et un de bureaux, tous labellisés BBC, devraient être livrés courant 2015.





ble

s Consommations

Gérald Bichet, directeur de la Maîtrise d'ouvrage et du Patrimoine. Les maisons sont orientées au sud pour bénéficier de la luminosité et d'un jardin privatif... Les garages, dont la toiture est végétalisée, et les stationnements se trouvent à l'entrée de la résidence, ainsi que les points de collecte des ordures ménagères. Pour se rendre chez eux, les locataires empruntent des chemins piétons. Ils bénéficient ainsi d'un confort acoustique, visuel et sécuritaire. Ils sont sensibilisés à la bonne utilisation de leur logement dès la remise des clés et leurs consommations d'énergie sont relevées pendant deux ans ! ●



→ Les locataires de Logidia sont sensibilisés à la bonne utilisation de leur logement dès la remise des clés.



→ Autre exemple, à Heyrieux (Isère), la Semcoda s'apprête à livrer un bâtiment collectif de 15 appartements BBC, conçus par le cabinet Dosse Architectes Associés.

La rénovation réduit aussi la facture énergétique !

Grâce à une nouvelle méthode de conception-réalisation, un chantier expérimental piloté par Dynacité à Nurieux-Volognat, en 2013, montre que la rénovation permet de faire baisser la facture énergétique tout en améliorant le confort des logements. Dynacité a rénové un bâtiment construit en 1972 et en assure l'exploitation et la maintenance. Depuis la fin des travaux, les quatorze familles locataires du bâtiment ont diminué de plus de 50 % leur consommation énergétique et les charges locatives afférentes. « L'innovation est avant tout juridique, explique la bailleur social. Dynacité a lancé une seule consultation portant à la fois

sur les missions d'études, d'exécution des travaux et d'exploitation des installations. L'avantage est double : le gain de temps en termes de marchés publics est de trois mois ; la gestion est facilitée avec un seul interlocuteur. Dynacité a retenu un groupement d'entreprises composé du cabinet Magnien (architecte), d'un groupement d'entreprises locales menées par ClimSanit, et de Cofely (exploitant de chauffage). Le marché prévoit qu'en cas de mauvais résultats, les pertes financières liées à la consommation énergétique sont à la charge du groupement d'entreprises. ●

Apprendre à maîtriser les charges

→ « **Dynecom** ? C'est un outil de sensibilisation aux éco-gestes. C'est un site Internet permettant de suivre en temps réel les consommations d'eau, d'énergie et de chauffage des appartements pédagogiques », présente Yann Cassaro, chargé de la communication de Dynacité. Depuis 2013, 36 familles du département sont formées à l'utilisation de l'outil, qui comporte une application destinée aux locataires et un portail destiné au bailleur. Développé par la société suédoise Manodo pour Veolia, Dynecom est accessible pour deux résidences gérées par Dynacité : Fructidor, un ensemble de 29 appartements à Jassans-Riottier, et La Léchère, un lotissement de 7 pavillons à Hauteville-Lompnès. « L'objectif est de placer le locataire au centre du dispositif de maîtrise des charges et de le responsabiliser en lui donnant la possibilité de surveiller ses consommations quotidiennes. » Conditions : l'adhésion des locataires à la démarche et la formation des utilisateurs de Dynecom. L'expérimentation est inédite en France. Elle fait l'objet d'une évaluation continue par Veolia et Dynacité, en vue de déployer cette solution à l'ensemble parc de logements géré par le bailleur. ●

→ La plateforme Internet Dynecom permet aux locataires HLM de Dynacité de surveiller leurs consommations énergétiques en temps réel.



Nouvelle donne pour la politique de la ville

La cartographie des territoires prioritaires de la politique de la ville a changé le 17 juin 2014. S'appuyant sur un quadrillage définissant les concentrations urbaines de pauvreté, la nouvelle géographie fait entrer et sortir des communes de l'Ain du classement.



Exit les 751 ZUS, 416 ZRU, 100 ZFU, 2492 CUCS* et autres zones de rénovation urbaine... La réforme de la politique de la ville a simplifié la carte des territoires bénéficiant des divers dispositifs d'aide qui s'étaient empilés depuis vingt ans. Basée sur le critère de revenu des habitants, au sein d'une France quadrillée en carrés de 200 m sur 200 m, la nouvelle cartographie a défini 1300 quartiers prioritaires sur 700 communes, correspondant à des concentrations urbaines de pauvreté (territoires où la majorité des habitants est à bas revenus, c'est-à-dire moins de 60 % du revenu médian). Une actualisation régulière tous les six ans est prévue. Conséquences dans l'Ain: les communes de Bourg-en-Bresse et Oyonnax restent classées en quartiers prioritaires, mais d'autres entrent ou

sortent du classement. Les communes sortantes pourront être classées en « territoires de veille active ».

En pratique

Les contrats de ville, pour les quartiers prioritaires comme pour les territoires de veille active, seront signés pour la période 2015-2020, entre l'État, les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels. Ils s'appuieront sur un projet de territoire défini à l'échelle intercommunale (la liste des communes étant précisée) et reposant sur trois piliers: cohésion sociale, renouvellement urbain, développement économique. Ils devront prendre en compte quatre orientations: les jeunes, l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les discriminations, la

→ La rénovation urbaine de Reysouze, premier quartier d'habitat social de Bourg-en-Bresse, est l'une des deux opérations cofinancées par l'ANRU dans l'Ain.

culture (mémoire des quartiers). Cinq thématiques sont prévues: emploi et développement économique, habitat et cadre de vie, réussite éducative, santé, prévention de la délinquance. Le principe de co-construction de la politique de la ville avec les habitants s'inscrit pour la première fois dans la loi: des conseils citoyens devront être instaurés dans tous les quartiers prioritaires pour participer à l'élaboration des contrats de ville.**

* Zones urbaines sensibles, zones de redynamisation urbaine, zones franches urbaines, contrats urbains de cohésion sociale
** Source: DDCS

→ **Pour en savoir plus :**
www.ville.gouv.fr
www.lacse.fr

Communes restant en politique de la ville	Communes entrantes	Communes sortantes
Bourg-en-Bresse Oyonnax	Ambérieu-en-Bugey Belley Bellignat Fereny-Voltaire Saint-Genis-Pouilly	Arbent Bellegarde Montluel Péronnas Saint-Maurice-de-Beynost

→ Trois questions à Corinne Gautherin, directrice départementale de la cohésion sociale

• Sur le terrain, comment s'applique cette réforme ?

Le travail très précis de définition des périmètres exacts des nouveaux territoires prioritaires validés s'est achevé fin septembre. Nous travaillons sur les nouveaux contrats de ville, avec les collectivités locales et les divers partenaires: Région, Département, Caf, Pôle emploi, la Justice, les bailleurs sociaux... Les communes sortant du classement prioritaire pourront le faire « en douceur », en demandant un « contrat de veille active »: elles seront accompagnées, sans crédits spécifiques, mais en mobilisant au maximum les dispositifs de droit commun.

• Quelles incidences en matière de rénovation urbaine ?

Deux opérations étaient inscrites au premier programme national de l'ANRU*, à Bourg-en-Bresse et Oyonnax. Nous espérons que des communes de l'Ain seront dans la liste des 230 quartiers en rénovation urbaine en perspective dans le nouveau programme.

• Où en est le logement social dans l'Ain ?

Le nombre est d'environ 38 000 logements sociaux. Les bailleurs sociaux les plus importants sont Dynacité, la Semcoda, Bourg Habitat et Logidia. Spécificité de l'Ain: le Conseil général est délégataire des aides à la pierre accordées par l'État pour le parc public. L'offre évolue, avec près d'un millier de logements en construction chaque année, mais reste insuffisante dans le Pays de Gex. 50 % des dossiers en attente concernent ce secteur. Des fonctionnaires refusent d'y être mutés car ils ne peuvent pas s'y loger, vu les prix des loyers. Fereny-Voltaire et Saint-Genis-Pouilly sont classées en quartiers prioritaires de la politique de la ville mais le problème du logement se situe à l'échelle de tout le Pays de Gex.

* Agence nationale pour la rénovation urbaine

ORIGINAIRE DE NANTES, INSTALLÉE DANS L'AIN DEPUIS PRÈS DE VINGT ANS, ILLUSTRATRICE, GRAPHISTE, PEINTRE, ELLE MET L'ART AU SERVICE ET À LA PORTÉE DE TOUS.

Anne-Isabelle Ginisti a la fibre socio-artistique



→ « Je ne changerais pour rien au monde de métier ! », souligne l'illustratrice, graphiste, artiste peintre.

Elle ne travaille pas dans le social. Mais elle a cette sensibilité à l'humain, cette qualité d'écoute, de compréhension et d'adaptation, cette capacité à traduire les mots en images et à transmettre le message par le trait et la couleur, cette réactivité, qui font qu'*Interaction* n'a pas hésité à lui confier la délicate tâche d'illustrer le dossier de ce numéro, consacré aux innovations dans le logement social. Mission exécutée de main d'artiste : Anne-Isabelle Ginisti est illustratrice, graphiste et peintre.

C'était une première pour *Interaction* mais pas pour MG Éditions - Chorégraphic, qui avait déjà testé et apprécié sa fibre socio-artistique en lui proposant d'illustrer la réédition d'un roman historique, de donner vie et couleur à une plaquette sur le tri des déchets ou, pour une collectivité locale, à une charte de bon voisinage. L'Avema aussi ne s'est pas trompée en lui confiant la réalisation de l'affiche de ses Assises nationales 2012 puis de son 20^e anniversaire puis d'une fresque dans ses locaux à Bourg-en-Bresse...

« J'aime toucher à tout, créer de A à Z. C'est pour cela que je me suis mise à mon compte, après des stages en agence de pub. Les demandes des clients sont très variées, de la conception d'un logo jusqu'à une décoration intérieure... Même avec un cahier des charges très précis, il y a une liberté de création », explique l'artiste. « Pour *Interaction*, le sujet n'était pas facile. J'ai posé sur le papier tous les éléments auxquels il m'a fait penser : l'accessibilité, le lien entre les générations, le bien-vivre ensemble, une vision du logement social aérée, colorée... »

Le lien entre les générations, elle lui donne forme par ailleurs. Au sein de l'association ArtCité Bourg, elle fait partie de la petite équipe de bénévoles qui se mobilise toute l'année pour l'opération Graines d'artistes, invi-

tant les écoliers à réaliser une œuvre artistique collective exposée au salon annuel. « *Les écoles sont de plus en plus demandeuses. Les enfants amènent leurs parents à l'exposition.* » Une manière de favoriser, via la découverte de l'art, les notions d'écoute et de respect de l'autre, le lien social...

L'art pour aborder des sujets ludiques ou graves

Aux enfants aussi s'adresse le livre *L'histoire d'Amou de Bresse*, né de sa rencontre avec Valérie Gonon, auteure (qui, elle, travaille dans le socio-éducatif, à l'EREA La Chagne à Bourg). « *C'était une de mes anciennes élèves à l'atelier. J'aime sa façon d'écrire, très poétique, sensible, avec de l'humour. On partage des valeurs communes. Elle a deux enfants du même âge que les miens.* » Ni l'une ni l'autre ne sont bressanes mais toutes deux ont eu à cœur de transmettre de manière vivante le patrimoine de cette région, via un conte illustré. Paru en 2010 à 3 000 exemplaires, avec le soutien du Conseil général, l'ouvrage a été vite épuisé et est aujourd'hui réédité. « *Des écoles nous ont sollicités pour des interventions, des classes ont créé des spectacles, nous avons eu de belles surprises.* »

À lire et écouter en famille est le deuxième livre (enrichi d'un CD) co-signé par les deux complices, rejointes dans l'aventure par le chanteur-compositeur Petrek et le pianiste Laurent Darmon. Ce n'est pas une suite, prévient Anne-Isabelle. Même si on y retrouve la poulette Amou. Entre-temps, celle-ci a eu quatre poussins, qui lui demandent *Raconte nous-nous* l'histoire de papi Tom et mamie Camomille. Au fil des pages et chansons, l'album aborde avec douceur et profondeur des sujets ludiques comme la gourmandise et d'autres plus graves comme le deuil. Où l'on retrouve le lien intergénérationnel... ● **A.P.**

LA MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES À OYONNAX

Vive l'éducation populaire !

OYONNAX A FAIT CONTRE MAUVAISE FORTUNE BON CŒUR EN PRENANT LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES POUR CE QU'ELLE EST : UNE RÉVOLUTION ÉDUCATIVE AU SERVICE DE L'ENFANT. 18 ÉCOLES, 2 677 ÉLÈVES, 70 ANIMATEURS, 6 COORDINATEURS : LES ROUAGES ONT ENCORE BESOIN D'UN PEU D'HUILE POUR QUE LES TAP* SOIENT AU TOP.

Les "Grande section" ont plus de chance que les "Petite" qui font la sieste dans les salles d'activités livrées à la pénombre : allongés sur des tapis de mousse multicolores, ils se relaxent sur fond de musique douce. Sacia mène son petit monde. Vingt ans, de la poigne. Objectif : que les enfants regagnent leur classe reposés après trois quarts d'heure de TAP. On tourneboule ses poignets, on se masse les tempes, on lève les jambes. Soufflez, respirez ! Dans la pièce d'à côté, on joue collectif : trois animatrices, une douzaine d'enfants assis en rond et un chef d'orchestre qu'il faut démasquer au moment où il donne ses consignes. Éclats de rires et applaudissements. À Oyonnax, c'est Michel Perraud qui dirige. À la baguette quand il s'est agi de mener tambour battant la concertation ; piano mais sano quand il a fallu donner le tempo de la mise en place. Dans une ville où 17 écoles sur 18 sont classées en ZEP (zone d'éducation prioritaire), le maire a posé un principe de base : la réforme des rythmes scolaires doit venir conforter les acquis de base. Deuxième indication du maestro : ne rien décider qui puisse peser sur les parents d'élèves, ni en temps ni en argent. Point d'orgue : tout faire pour l'enfant. Tout l'orchestre n'a pas suivi, mais la salle a applaudi. C'est dur l'unisson !

Les TAP, une parenthèse dans l'école

Chaque jour, de 13 h 30 à 14 h 15, l'école Simone Weil change de rythme une fois la cantine expédiée. Place aux animateurs et aux activités reposantes ou ludiques dans un contexte privilégié : les installations du centre de loisirs voisinent avec l'école. Utile le matin pour l'accueil, pratique en début d'après-midi pour les TAP... Les enfants font la différence : à l'école, on apprend ; au centre de loisirs, on joue. Dans quelques minutes, bien en rang, ils traverseront la cour pour être remis en main propre à l'enseignante par l'animatrice. Fermez la parenthèse ! Dans certaines écoles, les TAP, c'est à part.

Gérémie Nguéa est heureux de voir son centre de loisirs jouer un nouveau rôle. Une belle complicité de travail s'est établie avec les autres coordinateurs : Laurent Kournwsky, responsable à la Ville du personnel des écoles et coordinateur technique des écoles ; une tête plus haut, Sébastien Debatisse, coordinateur périscolaire recruté tout exprès comme trois autres collègues pour se partager les écoles maternelles et primaires. L'impression d'être sur tous les fronts pour cette révolution qu'il faut mener avec des bouts de ficelle. Oyonnax aura engagé 400 000 € dans les rythmes scolaires, embauché une quaran-

taine d'animateurs et quatre coordinateurs. La dépense aura à l'avenir sa ligne dans le budget de la ville. La réforme a été plombée dès le départ par les interrogations sur son financement. Quitte à appliquer la loi, autant le faire intelligemment, dans l'intérêt de l'enfant. C'est la ligne Oyonnax.

Tandis que les enfants s'éloignent et que le silence revient, on improvise un petit bilan de la semaine. Le rodage touche à sa fin. La réforme a pris son rythme avec des difficultés que Laurent Kournwsky, maître horloger, ne camoufle pas. « On commence à avoir des difficultés à recruter des animateurs pour remplacer les étudiants qui ont repris les cours. C'est vrai que les enfants sont fatigués à cause de la classe du mercredi matin. » Pour son service, les TAP sont une aubaine qui a sorti tout le monde du train-train scolaire. « C'est la première fois depuis dix ans que je suis dans le service où je vois les choses bouger à ce point. » Trop tôt pour dire si la réforme sera bénéfique pour le système scolaire. « En tout cas, elle a mis en mouvement beaucoup de gens. »

Entre le marteau et l'enclume

Sur le maillot de Fabrice Bertera, c'est marqué "troisième ligne". Il en a la carrure et la



→ Elle court, elle court, Emmanuelle. À 13 h 30 au centre de loisirs ; à 15 h à l'école primaire Jean-Moulin.



→ Les enfants de maternelle grande section apprécient beaucoup la séquence jeux de société.



→ Sébastien Debatisse, Gérémie Nguéa, Laurent Kournwsky, en place dans les 18 écoles à besoin d'une co

voix. Quand le petit Mathieu l'a vu traverser la cour à sa recherche, il a tremblé sur ses bases et regretté d'avoir manqué de respect à l'animatrice pendant la récréation.

On entre comme dans un moulin dans l'immense bureau du directeur des deux écoles accolées Jean-Moulin-La Victoire, sur les hauteurs de la ville. Vieille école. *Au propre comme au figuré.* Charbonnier est maître chez lui. « *Le directeur est coincé entre le marteau et l'enclume : la réforme des rythmes scolaires s'applique dans mon école. Autant donc y participer pour qu'on ne fasse pas n'importe quoi. Je suis responsable devant l'Éducation nationale et devant la collectivité. J'ai décidé de mettre de la graisse dans les rouages et de demander des comptes si ça se passe mal. Et j'ai été entendu.* »

Fabrice Bertera a déjà passé la porte pour rattraper un animateur un peu perdu dans le planning bariolé. Alors que la cloche sonne, Sacia retrouve d'autres gamins qu'elle veut faire travailler sur une charte des droits de l'enfant. Dans quelques jours, elle laissera de côté son BAFA pour replonger en troisième année de conseillère en économie sociale et familiale. Au milieu de la cour, les enfants font cercle autour d'Emmanuelle qui prépare une expérience scientifique avec un œuf et du sel.



→ Pour Sacia, future conseillère ESF, les TAP sont un formidable terrain d'expérience et un moyen de financer en partie ses études..

Sous le préau, on joue à attraper des foulards. Musique marocaine ici, jeux d'échecs là. Ça vibronne dans tous les sens. Le directeur est de la mêlée. Les enfants sont heureux. Les patrons du service scolaire de la Ville suivent à la loupe. « *Comment ça se passe ?* » Côté organisateurs, la question est toujours sur toutes les lèvres, trois semaines après la mise en marche de cette grosse machine. « *Plutôt bien. Bien même, m'a dit une enseignante opposée à la réforme.* » On savoure.

Chantiers d'avenir

Au moment de ranger le stylo, de vieux cli-chés sont revenus dans l'appareil photo de la mémoire. Le maître qui pose sa blouse pour arbitrer les matchs pendant la récré ;

l'instit du CE1 qui allume la radio pour que tous les petits enfants de France chantent : *Troupiaux, troupioux, je n'en avais guère, Troupiaux, troupioux, je n'en avais biaux.* Il y avait aussi celui qui nous emmenait en promenade le vendredi après-midi pour chasser les papillons, celui que l'on retrouvait au patio, le même qui partait en vacances comme directeur de la colo. En deux temps et un seul mouvement, tous passaient de l'éducation nationale à l'éducation populaire, ardemment convaincus qu'on pouvait apprendre grâce au jeu, aux arts, au livre et à l'image, à l'expression orale et corporelle. Autant de chantiers ouverts à Oyonnax pour apprendre aux enfants le vivre ensemble. ● **A.G.**

* Temps d'activités périscolaires



ent Kourmwsy : le dispositif mis en ordination permanente.



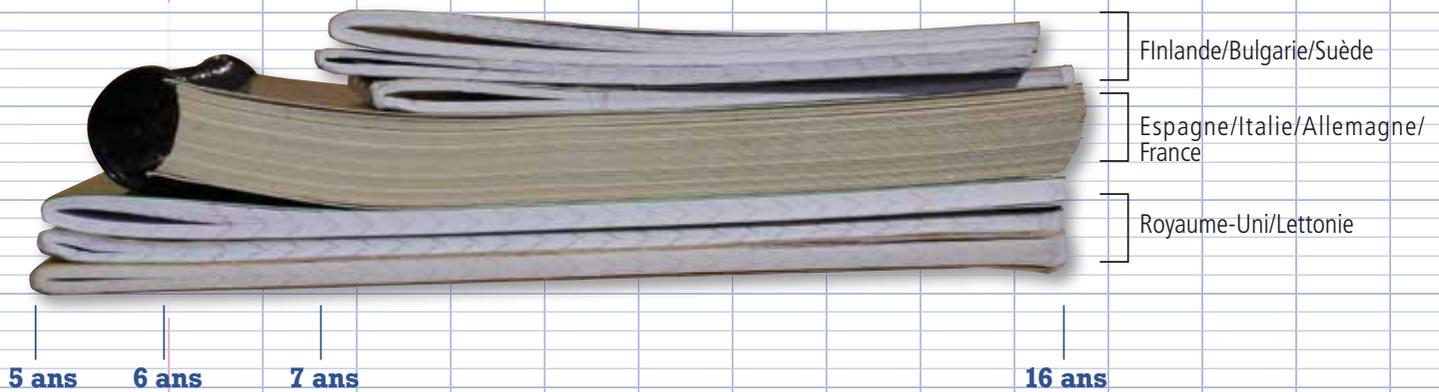
→ Fabrice Bertera, un directeur qui entend rester maître chez lui sans jouer contre son camp.



→ Expérience scientifique au milieu de la cour : l'éventail des activités proposées par les TAP est très large.

L'Europe sur les bancs de l'école

PAS LOIN D'UN EUROPÉEN SUR CINQ A REPRIS À L'AUTOMNE LE CHEMIN DE L'ÉCOLE. MALGRÉ DES EFFORTS D'UNIFORMISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES, LES SYSTÈMES SCOLAIRES RESTENT DISPARATES.



L'école obligatoire dure en moyenne 10 ans.

Cela varie de 9 ans en Suède ou en Bulgarie à 13 ans aux Pays-Bas ou en Hongrie (école obligatoire jusqu'à 18 ans).

L'école commence en général à 6 ans.

Les petits Luxembourgeois font leur première rentrée dès 4 ans.

L'école obligatoire est suivie d'une période de part-time ou de travail en alternance dans trois pays : en Allemagne (entre 16 et 19 ans), en Belgique (entre 15 et 18 ans) et en Pologne (entre 16 et 18 ans).

Les États européens consacrent en moyenne 5 % de leur PIB à l'éducation.



Plus de 7 % du PIB
Danemark
Chypre

5,6 % du PIB
France

3,6 %
Slovaquie

La semaine de classe est de 5 jours dans la majorité des pays (primaire et secondaire).



4,5 jours
France

6 jours
dans certains Länder d'Allemagne avec 2 samedis libres par mois.



6 semaines Allemagne
8 à 9 semaines France
12 ou 13 semaines Italie

La durée des vacances d'été est variable.



24,8 élèves
Royaume-Uni

22,7 élèves
France

18,9 élèves
Italie

15,3 élèves
Lituanie

En primaire, les classes comptent environ 20 élèves.

SI T'AS ENCORE DES A PRIORI C'EST QUE T'AS RIEN COMPRIS !

EMMAÛS
LA BOUTIQUE
DE L'OCCAS



EMMAÛS . 12 RUE CHARLES ROBIN
À BOURG-EN-BRESSE TEL 04 74 52 71 57
WWW.FACEBOOK.COM/EMMAUS.SERVAS.BOURG 

OUVERTURE
MERCREDI AU SAMEDI
10/12H - 14/18H

PHOTO: OLIVIER BUREAU
GRAPHISME: BLAINEZ BUREAU

VIVEZ TOUTE LA SAISON 2014/2015

GRÂCE À LA CARTE :



- ACCÉDEZ GRATUITEMENT À NOS FOIRES ET SALONS
- PROFITEZ DE PRIX RÉDUITS ET OBTENEZ DES PRIORITÉS DE RÉSERVATIONS SUR NOS **CONCERTS**
- RECEVEZ DES OFFRES ET DES INFOS PRIVILÈGES TOUTE L'ANNÉE !

Coût de la carte : 5 €

PROCHAINEMENT...

PIERRE PERRET
9 NOVEMBRE



PRIX PASSIONS
4€ de réduction sur le plein tarif
cat 1 à 45€ et cat 2 à 41€

MAXIME LE FORESTIER
12 DÉCEMBRE



PRIX PASSIONS
9€ de réduction sur le plein tarif à 49€

KYO
16 JANVIER



PRIX PASSIONS
4€ de réduction sur les pleins tarifs à 42€ et 37€

STARS 80
6 MARS

LA DÉCENNIE DE TOUTES LES FOLIES EN CONCERT !



PRIX PASSIONS
3€ de réduction sur les pleins tarifs à 56€ et à 49€



25 av. Marechal Juin 01000 Bourg-en-Bresse
Billetterie : 04 74 22 97 50 - billetterie@aintereexpo.com • www.aintereexpo.com



AINTEREXPO